

# Blagnac, questions d'histoire **70**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2025

La métairie  
enchantée du baron  
de Blagnac

*p.1*

Les procès  
du curé  
Lasserre

*p.10*

Une famille  
blagnacaise  
de monnayeurs  
au XVIIIe s.

*p.30*

Le château du Ferradou :  
de la demeure  
d'un grand bourgeois à  
un établissement scolaire

*p.40*



*Le pesquier (en occitan) dénommé « le vivier du baron » - photo BHM*

Angèle Del Rio  
et Yves Bettini :  
une vie de luttés

La maison  
du 8 boulevard  
Jean-Rivet

Philippe  
Picot  
de Lapeyrouse

Une valise pour l'histoire : la valise  
militaire d'un appelé remise aux  
archives départementales

## **Blagnac, questions d'histoire**

**Responsable de publication :**  
*Philippe Garcia*

**Comité de rédaction :**

*André Arnal, Suzanne Béret, Olivier Caudron,  
Didier Chapuy, Christiane Combelles,  
Martine Estoup, Michèle Ferlet,  
Philippe Garcia, Sylvia Gioachin,  
Christian Houel, Monique Izaga,  
Monique Lanaspèze, Didier Risser-Maroux,  
Jean-Louis Rocolle, Christiane Solana,  
Annie Thomas, Jack Thomas.*

**Maquette :**

*Philippe Garcia*

**Impression :**

*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :  
BHM - 151, route de Grenade  
31700 Blagnac*

*<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>*

*facebook : @histoireblagnac*

## *sommaire*

**Blagnac, questions d'histoire / n°70 / novembre 2025**

<b>La métairie enchantée du baron de Blagnac</b>	p.1
<b>Les procès du curé Lasserre</b>	p.10
<b>Une famille blagnacaise de monnayeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	p.30
<b>Le château du Ferradou : de la demeure d'un grand bourgeois à un établissement scolaire</b>	p.40
<b>Le château du Ferradou : souvenirs et anecdotes</b>	p.46
<b>Angèle Del Rio et Yves Bettini : une vie de luttes</b>	p.54
<b>Une demeure blagnacaise d'hier à aujourd'hui : la maison du 8 boulevard Jean-Rivet</b>	p.64
<b>Philippe Picot de Lapeyrouse : Homme politique et botaniste des Pyrénées</b>	p.73
<b>Une valise pour l'histoire : la valise militaire d'un appelé, mort à la guerre d'Algérie, remise aux archives départementales de la Haute-Garonne</b>	p.82

# La métairie enchantée du baron de Blagnac

par *Dominique Caubet et Annie Thomas*

Bien des Blagnacais connaissent la curieuse fontaine des Trois Cannelles, place de l'Abbé Amouroux. Mais, peu savent que la grosse maison bourgeoise adossée à la volée de marches qui mènent à la fontaine est construite sur les fondations de la demeure des barons de Blagnac. Elle se situe aujourd'hui sur la place de l'Abbé Amouroux, appelée précédemment de la Fontcouverte.

Derrière cette demeure se cache une maison enchantée qui était sa métairie. Elle se pare de briques et de galets et trône au milieu d'un jardin parcouru par les canalets venant de la fontaine et alimentant le plus vieux lavoir couvert de Blagnac.

Sa propriétaire Dominique Caubet nous en ouvre les portes et nous permet de mieux connaître ce domaine emblématique du patrimoine blagnacais.

Qu'elle en soit vivement remerciée.



*La façade sud  
de la métairie  
en briques crues  
(Photo A.Thomas)*

## LA MÉTAIRIE DU BARON DE BLAGNAC

La métairie forme un bel ensemble construit en briques cuites et crues entrecoupées de galets de Garonne, un bel exemple d'*opus spicatum*. Elle est perpendiculaire au chemin du Moulin, à la rue Bacquié-Fonade et au cours de la Garonne dont elle était beaucoup plus proche au moment de sa construction comme en atteste le plan terrier des années 1770. On sait que le cours de la Garonne à Blagnac bouge de l'ouest vers l'est au fil des siècles.

La métairie fut vraisemblablement construite au XVII<sup>e</sup> siècle en même temps que la grosse maison par le baron Jean-Gabriel de Voisins. Elle se compose de plusieurs bâtiments de différentes époques. De l'ouest vers l'est, on trouve un petit pigeonnier suivi d'un rajout du XIX<sup>e</sup> siècle, puis ce qui était la pièce à vivre et l'écurie.

*Depuis l'entrée  
de la métairie  
on distingue  
le pigeonnier  
et le clapier  
(Photo A.Thomas)*



*La grange en  
briques crues  
(Photo BHM)*



*Façade nord en  
opus spicatum  
(Photo BHM)*

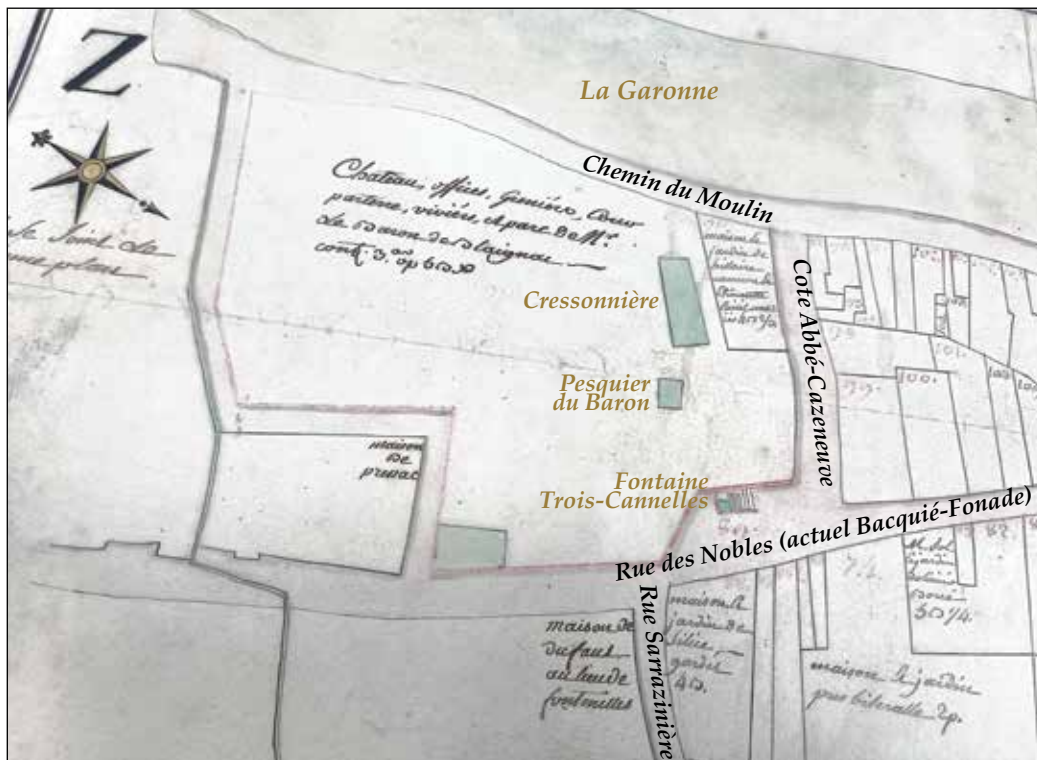


Enfin une grange tapissée de briques crues ferme la ligne. Derrière le pigeonnier se trouve un petit clapier. Les façades au nord sont en *opus spicatum*, réputé plus résistant aux intempéries. Le sud aligne de belles briques crues qui donnent une couleur chaude à l'ensemble.

À l'est, bordant la propriété, se trouve un beau mur en *opus spicatum*, construit pour protéger des inondations du fleuve et des alluvions qu'il y déposait. Derrière, courait un chemin privé vers la rue du Moulin qui fut longtemps un passage libre qui servait à tous les Blagnacais pour rejoindre rapidement la Garonne jusque dans les années 1970.

L'ensemble est flanqué d'un jardin dont on devine l'organisation « à la française ». Devant la maison se trouve un *pesquier* (en occitan) dénommé « le vivier du baron » dans les textes et cadastres de l'Ancien Régime, un réservoir où les poissons étaient conservés. Il est alimenté par l'eau de la fontaine des Trois Cannelles qui passe par la cave de la maison des barons à travers un système hydraulique toujours en activité. Cette partie de la maison des barons appartient désormais à la famille Chériaux.

Le *pesquier* lui-même comprend deux sorties d'eau à destination de la métairie. La première alimente le lavoir couvert construit par Bernard Marquet, qui racheta le domaine à Claude Amieu, dernier baron de Blagnac, en 1798 et l'autre alimente un lavoir autrefois partagé, propriété de la famille Gilabert avant d'être racheté par la famille Enaud.



Plan terrier 1770-Château, offices, grenier, cour, parterre, viviers et parc de M. le Baron de Blagnac (AM de Blagnac)



Dans le lavoir Marquet, de l'eau est également captée via un canalet qui débouche sur une auge devant la métairie. Cette auge était destinée aux humains et non aux seuls animaux et servait de point d'eau pour la consommation courante (hors boisson), pour laver les aliments et arroser les jardins. Les petits canaux rejoignent

Lavoir pesquier. Le pesquier du baron aujourd'hui (Photo A. Thomas)

*Le lavoir  
côté de la famille  
Enaud  
(Photo A.Thomas)*



ensuite ce qui était une cressonnière partagée et un autre lavoir, aujourd'hui propriété de la famille Grazide-Vaquina, puis la Garonne. L'actuel chemin du Moulin recouvre en partie l'ancien canalet et le chemin de protection contre les alluvions.

*Au pied du mur  
en opus spicatum,  
un des nombreux  
canalets  
(Photo BHM)*



Venant toujours de la fontaine, un autre réseau alimente les bassins et les lavoirs des maisons voisines qui ont leur entrée côté de l'Abbé Cazeneuve. Ce lavoir collectif était partagé entre plusieurs familles et avait donné naissance à des droits de passage très anciens.

## **LE DOMAINE DANS L'HISTOIRE**

### **Avant les barons, les Romains**

Que l'on nous pardonne ce titre abrupt, mais ce secteur repose sur des constructions antiques dûment fouillées et documentées par de nombreux historiens et archéologues. Les fouilles ont révélé que Blagnac et son proche territoire abritaient des villas gallo-romaines. L'une d'entre elles retient notre attention car son périmètre allait de la place des Arts actuelle au début de la côte de l'Abbé Cazeneuve jusqu'à la rue Sarrazinière, la place de l'Abbé Amouroux et englobait donc le réseau de la source qui alimente la fontaine et ce qui est devenu la propriété des barons (Voir la carte page 5).



PÉRIMÈTRE DE LA VILLA-GALLO-ROMAINE DU CENTRE DE BLAGNAC (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> SIÈCLES)

- murs antiques découverts
- projection du périmètre de la villa par prolongement des murs

Daniel Bonzom revue BQH

La villa gallo-romaine serait datée du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. À l'occasion de la construction du conservatoire de musique en 1986, entre la place des Arts et la rue Sarrazinière, tout un ensemble de murs révélait l'existence d'une salle de 90 m<sup>2</sup>. Bien des historiens estiment que le système hydraulique très sophistiqué de la fontaine et des différents canaux serait dû aux Romains.

Bertrand Lavigne, l'historien de Blagnac, évoque très précisément cette période et ce quartier dans son *Histoire de Blagnac*. Il indique que la maison Rouquier, place de la Fontcouverte, en face du presbytère, est assise sur des substructions romaines. De même, il signale que dans la maison de son oncle Desclaux qui fut un officier napoléonien, à l'angle opposé de la place au coin de la rue Sarrazinière, on trouvait dans le chai un bassin de l'époque gallo-romaine parfaitement conservé. Et qu'il suffisait de gratter le sol du chai pour trouver des petits cubes de pierre ou de marbre de toutes couleurs provenant de vieilles mosaïques détruites.

### **L'installation des barons place de la Fontcouverte après les guerres de religion**

La maison et le domaine devinrent la résidence des barons de Blagnac après la destruction du château féodal pendant les guerres de religion (1562-1598). D'après Bertrand Lavigne, le château fut détruit par le feu. Il était implanté au sud du village sur la petite crête rocheuse qui domine la Garonne. La maison de la Fontcouverte, que Bertrand Lavigne date de 1621, n'avait rien d'imposant, un simple portail en fer forgé fermait la cour sur la place. Elle fut occupée par les barons en continuité à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Le dernier d'entre eux, Claude Amieu mourut sans descendance en 1811. Sa famille avait acheté la seigneurie de Blagnac à Joseph d'Isarny de Gargas au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On le sait, la Révolution de 1789 met fin au régime seigneurial en France.

*La fontaine  
de la Fontcouverte  
(Photo BHM)*



*Les Trois Cannelles  
(Photo BHM)*



*La fontaine vue  
de la cave de  
l'ancienne maison  
du baron  
(Photo BHM)*



## LA FONTAINE DE LA FONTCOUCVERTE

La place de l'Abbé-Amouroux s'appelle à cette époque la Fontcouverte (la fontaine couverte en occitan). L'eau passe sous la chaussée de la rue Bacquié-Fonade et arrive par cinq orifices dans la fontaine. Son écoulement se fait par trois petites sorties d'où l'appellation des Trois Cannelles. La source est toujours accessible en contrebas de 12 marches très usées, témoins de son activité passée. Une pierre scellée dans le mur donne la date de son installation, 1640, et le nom des consuls qui ont pris la décision de la construction : Marty et Cazeneuve. De nombreux documents historiques retrouvés dans la grande maison de la place de la Fontcouverte et non encore dépouillés semblent indiquer que des descendants du consul Cazeneuve l'ont occupé au XVIII<sup>e</sup> et peut-être au XVII<sup>e</sup> siècles. Nous y reviendrons dès que le dépouillement aura été effectué. La source peut bien sûr avoir été exploitée antérieurement à 1640.

### **1798 : Claude Amieu vend le domaine à Bernard Marquet**

Claude Amieu vend le domaine à Bernard Marquet en 1798, scellant ainsi son changement de statut. Bernard Marquet était tonnelier à Blagnac. Né le 23 novembre 1748, il se maria avec Michelle Lannes le 8 février 1774. Sur le plan terrier des années 1770, un Marquet habite la maison en face de la Porte de Garonne à l'emplacement de l'actuel restaurant du Toucan, donc dans l'entourage immédiat de la maison des barons.

Quand Bernard Marquet achète le domaine, nous sommes en pleine Révolution française et il joue un rôle important durant cette période. Le 18 ventôse de l'an V (8 mars 1797), il a été nommé commandant de la colonne de gardes mobiles qu'on était parvenu à organiser tant bien que mal dans le village. Il fut aussi nommé président de l'administration cantonale, l'équivalent de maire, l'an VII, pour quelques mois. Lors de la rébellion royaliste de l'an VII, les royalistes de Blagnac pourchassent et pillent les maisons des républicains et celle de Bernard Marquet en particulier. Les insurgés jettent et brûlent aussi les archives communales et de la justice de paix. Deux Blagnacais, Pierre Bacalerie et Etienne Lannes furent condamnés à mort et fusillés pour cet acte.

### **Le résumé du contrat de vente**

L'an VI de la République, le 1<sup>er</sup> ventôse avant midi, devant le notaire public de Toulouse, le citoyen Claude Amieu vend de manière irrévocable à compter de ce jour à Bernard Marquet, cultivateur, propriétaire habitant la commune de Blagnac (sic) : maison, autres bâtiments, dépendances, vivier, jardin et enclos. La contenance est validée par le cadastre et le terrier de la commune. Pour la somme de 13 060 francs en espèces sonnantes et métalliques d'or et d'argent - à compter duquel, le citoyen Marquet a payé 4000 livres comptées et vérifiées en la présence du notaire et remises au vendeur. Quant au restant, l'acquéreur a promis de le payer à savoir 4000 francs le 7 septembre fructidor prochain, 2000 francs dans un an et les 3600 francs pour solde dans 5 ans, le tout à compter de ce jour.

### **Le premier lavoir couvert de Blagnac**

Bernard Marquet fut le premier à construire un lavoir couvert à Blagnac, peu de temps après son acquisition du domaine du baron. Ce fut un progrès incontestable pour les blanchisseuses de Blagnac. Elles étaient davantage à l'abri bien que toujours soumises au froid. Le lavoir est toujours visible dans le jardin de la métairie. Il est alimenté par l'eau de l'ancien vivier du baron qui elle-même provient de la source. Le lavoir est long et large de près de cinq mètres et est bâti en briques. Le sol du bassin est constitué de grandes briques foraines. Il comporte un toit qui abrite les laveuses. Le premier bassin après le vivier servait à faire tremper le linge (le sou-



*Le lavoir,  
les banques  
et la casso*

*Le toit du lavoir*

bedou en occitan), le deuxième servait au lavage avec quatre banques permettant de laver, battre et essorer le linge. Les banques sont des planches de bois disposées perpendiculairement au bassin. Après Bernard Marquet, les lavoirs se généralisent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et certains sont construits près de sa propriété avec des droits de passage qui perdureront longtemps. Son lavoir est toujours là, un véritable monument du patrimoine des Blagnacais et surtout des Blagnacaises.

### **1926, UN AUTRE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE, MARIE VALIECH BRAU ACHÈTE LA PROPRIÉTÉ**

Il fallut attendre plus d'un siècle pour que la propriété change de mains. Marie Valiech mariée avec Jean Brau le 3 janvier 1901, achète l'ensemble du domaine à Mme Destrade Malbert. Celle-ci l'avait pour partie achetée et pour partie reçue en héritage de la dernière descendante des Marquet : Mme Jeanne Marie Françoise Marquet (veuve Lafage), la petite-fille de Bernard Marquet et la fille de son fils Guillaume.

*Brocs et  
ustensiles  
des blanchisseuses*



*Le chaudron sur  
son trépied ;  
il servait à tremper  
le linge*

Marie Valiech, quant à elle, est la grand-mère de la propriétaire actuelle, Dominique Caubet. C'est un héritage reçu par Marie qui permet l'achat de Blagnac : une maison de Daux qui appartenait à sa famille de nobles et de seigneurs originaires



*Photo de Marie Brau Valiech et Jean Brau - (Collection Dominique Caubet)*

d'Entraigues-sur-Truyère en Aveyron, les (de) Valiech devenus avocats, marchands et capitouls de la Dalbade au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Sa famille vécut à Menville, comme seigneurs (depuis le XVII<sup>e</sup> siècle) puis maire, ainsi qu'à Daux, Thil et à Aussonne au gré des déplacements de l'immense fratrie familiale. Le frère de Marie, Théodose (Théodore pour l'état-civil), ingénieur de l'École Centrale ayant travaillé avec Gustave Eiffel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis maire, garde la propriété familiale près des lieux-dits qui portent la mémoire de la famille : Valiech d'en Bas, Valiech d'en Haut dans la commune haute-garonnaise de Menville.

Le mari de Marie Valiech, Jean Brau, était militaire et prit sa retraite de l'armée en 1900. À l'époque de leur mariage, un an après, il était le chef d'exploitation de la gare de Graulhet. Ils eurent deux filles, Suzanne qui naît le 6 janvier 1902 et Antoinette, le 22 janvier 1905. Toutes deux ont vécu leur enfance à Graulhet. Elles devinrent professeur d'espagnol pour Suzanne (connue par les anciens de Blagnac comme Mademoiselle Brau) et professeur d'anglais pour Antoinette.

### **Un contrat de métayage en 1937**

Blagnac a mêlé tout au long de son histoire une vie rurale et une vie urbaine y compris au centre du village. L'ancien domaine du baron n'échappe pas à cette règle et grâce aux archives préservées par la famille, nous pouvons vous présenter le contrat de métayage passé entre les Brau et M. et Mme Barbaste le 16 juillet 1937. Les Brau habitaient dans la grande maison et donnèrent la métairie et le champ (l'ancien « jardin » du baron) en métayage.

Le contrat est signé pour trois ans consécutifs du 1<sup>er</sup> octobre 1937 au 1<sup>er</sup> octobre 1940. Le terrain attenant à la maison est cultivable à mi-fruit ce qui signifie que les propriétaires et les métayers se partagent les récoltes à moitié. Chaque famille avait le droit de prélever sur la récolte les aliments nécessaires. Les métayers peuvent soigner des poules, des poulets, des lapins, des pigeons et des canards. Là aussi, la production est partagée à moitié. En échange, la famille Brau met la métairie à disposition à titre gracieux ainsi que les viviers mais, détail touchant, se réserve la moitié du hangar pour étendre le linge en cas de besoin. De même, le petit jardin d'agrément est à leur disposition alors même que c'est le métayer qui doit l'entretenir. En 1944, c'est la famille Kedzior et ses trois enfants qui prend la place jusque dans les années soixante.

La vie dans la métairie était rude. Il n'y avait ni eau courante ni électricité. Pour boire, tout le monde allait chercher l'eau à la fontaine des Trois Cannelles comme beaucoup de familles blagnacaises à cette époque. Pour laver la vaisselle, l'auge devant la métairie recevait de l'eau fraîche de l'un des canaux. On y mettait les melons et les pastèques à rafraîchir en été.

*Photo de Suzanne et Antoinette Brau en novembre 1921 - Photo Delon-Moreau Toulouse (Collection Dominique Caubet)*



## Un contrat de vente symbole d'une société toujours patriarcale

Revenons au contrat de vente du 15 septembre 1926, passé devant maître Louis Pons, notaire à Toulouse Saint-Cyprien. Il révèle une grande continuité dans les différents bâtiments qui composaient le domaine au XVIII<sup>e</sup> siècle mais aussi éclaire la place des femmes dans ce premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.



L'entrée du jardin  
d'agrément  
(Photo BHM)

Voici un extrait descriptif de la propriété : « dans la commune de Blagnac, place Fontcouverte, comprenant une maison de maître, derrière la maison d'habitation pour le jardinier, vivier, prise d'eau, lavoir, patus (= pré Ndlr), le tout clôturé de gironde et grillage avec piliers de brique dont les parements extérieurs sont les limites de la propriété. L'entier immeuble a une superficie approximative d'un hectare mais il est cadastré seulement pour une contenance de 41 ares, deux centiares. Le patus indiqué ci-dessus n'étant pas cadastré ». On y retrouve bien les deux maisons mais aussi le vivier, le lavoir et la prise d'eau qui ont traversé les siècles.



L'auge devant  
la métairie  
(Photo BHM)

Le contrat mentionne aussi toutes les servitudes liées à la circulation et l'utilisation de l'eau : « Le dit-immeuble se poursuit et comporte avec toutes ses appartenances et dépendances tous les droits de vue d'accès issue mitoyenneté et autres y attachés sans aucune exception et réserve ».

## L'incapacité juridique des femmes

L'élément social notable de ce contrat tient à l'incapacité juridique des femmes, celle qui vend et celle qui achète. En effet, l'héritière des Marquet, Marie-Françoise Malbert, la propriétaire du domaine, est autorisée à le vendre par son époux René Destrade comme le spécifie le contrat. De la même manière, Marie Valiech, épouse

Brau doit recevoir l'autorisation d'achat de son mari, ce qui est aussi spécifié dans le contrat. Le texte précise bien que l'acquisition se fait avec des fonds qui lui sont personnels après un héritage reçu et que le domaine lui appartient mais, on le voit, elle doit recevoir la permission de son mari pour gérer son bien.

Rappelons que l'incapacité juridique des femmes mariées, est établie par le Code civil, ou « code napoléonien » publié en 1804. Il consacre l'infériorité des femmes face aux hommes. Au nom de la famille et de sa stabilité, les femmes sont soumises à l'autorité de leur mari. Il fallut attendre la loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux pour mettre fin à l'incapacité des femmes mariées. Elles ont pu dès lors désormais ouvrir un compte en banque et exercer une profession sans l'autorisation de leur mari. Elles co-gèrent avec celui-ci les biens du couple avec une responsabilité identique.

## LES CHANGEMENTS DES XX<sup>E</sup> ET XXI<sup>E</sup> SIÈCLES

Marie Valiech Brau meurt le 3 septembre 1943 et Jean Brau, quelques mois après, le 17 juin 1944. Leurs deux filles, Suzanne et Antoinette héritent de la propriété en indivision. Après leur décès, respectivement en 1995 et 2000, Dominique Caubet, fille d'Antoinette, en hérite. Elle vend la maison de maître en 2017 à deux familles et demeure désormais dans la métairie.

En conclusion, à travers cet article, nous souhaitons mettre en valeur le grand intérêt patrimonial de cette propriété qui forme un ensemble unique, rappelant la vocation agricole et maraîchère de notre ville ainsi que la tradition des blanchisseuses blagnacaises et bien sûr le passé baronnie de la ville.



*Dominique Caubet,  
enfant,  
dans les jardins  
de la métairie*

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements les plus vifs à Dominique Caubet et notre gratitude à la famille Chériaux qui nous a permis d'accéder aux caves de la maison du baron. Merci à l'archiviste de la Ville pour la communication des plans terriers de Blagnac des années 1770 et aux services Documentation et Urbanisme de la Ville pour la mise à disposition de la photographie aérienne du centre de Blagnac.

## BIBLIOGRAPHIE

Bertrand Lavigne, Histoire de Blagnac, Toulouse, L. Capdeville, 1875 (réimpr. Toulouse, Eché, 1978)

Blagnac Questions d'Histoire : n° 17, 21, 27, 29, 36, 50

# Les procès du curé Lasserre

par *Christiane Combelles*

Jean Lasserre devient curé de Blagnac en 1781. Ses rapports avec la paroisse sont d'emblée difficiles. Tout ou presque est source de conflits. Deux procès l'opposant à des personnalités locales civiles ou religieuses illustrent son caractère procédurier. Ils permettent aussi de découvrir la justice ecclésiastique du XVIII<sup>e</sup> siècle rendue dans le tribunal diocésain, l'officialité et ses rapports avec la justice royale. On peut mettre en scène les hommes et lieux de ces procès grâce à un très beau document conservé aux archives municipales, le terrier du baron Amieu, confectionné à la veille de la Révolution.

## LE PROCÈS DE JEAN-BAPTISTE DUPRÉ CONTRE LE CURÉ LASSERRE

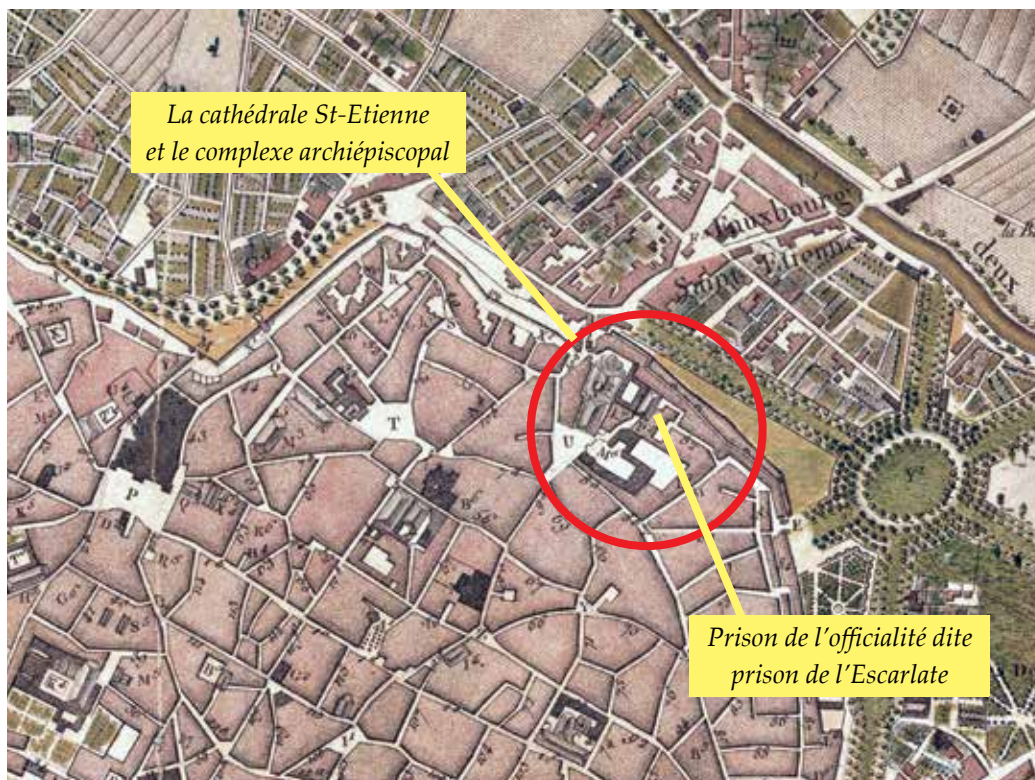
### La plainte du 5 juin 1784

Jean-Baptiste Dupré, procureur juridictionnel (1) et maître en chirurgie à Blagnac porte plainte contre M. Lasserre, curé de Blagnac, auprès du sénéchal de Toulouse pour mauvais traitements subis dans l'église de Blagnac, le jour de la Pentecôte. Lors de la cérémonie de l'offrande alors qu'il avance le premier comme l'exige la préséance pour baiser le crucifix que l'officiant lui présentait, il reçoit celui-ci si « rudement » qu'il chancelle et ressent une douleur si vive qu'il se plaint ; ses meurtrissures sont d'ailleurs remarquées par des paroissiens à la sortie de la messe. Il y a environ deux mois, toujours lors d'une grande fête (il s'agit de Pâques) et de la même offrande, M. Lasserre perd patience de la lenteur de Dupré à se présenter et déclare à haute voix et sur un ton de colère : « Je ne suis point fait pour vous attendre ». Ces propos, entendus par tous, provoquent un « scandale considérable » dans l'église où le Saint Sacrement est exposé. Il importe que ce scandale (2) ne se reproduise pas. Jean Baptiste Dupré porte plainte aussi (on serait tenté de dire surtout) pour diffamation. La scène se déplace chez des particuliers où il exerce sa profession et où M. Lasserre ne cesse de le « décrier » de manière à détourner de lui sa clientèle.

### L'enquête auprès des témoins du 5 au 16 juin

Des assignations à comparaître sont envoyées au domicile des témoins qui sont convoqués à l'hôtel du juge criminel, M. Sabalos, rue des Balances à Toulouse, avec obligation de se présenter sauf à encourir une amende fixée à 10 livres. 18 personnes sont concernées, 10 hommes et 8 femmes. Les hommes se définissent par leur profession ; ils sont paysans propriétaires ou non (ménager de leur bien, travailleur de la terre) artisans (tuilier, tonnelier, tailleur, passementier, cordonnier, roulier, maître de bateau) ; témoin de choix, le premier consul de l'année en cours. Les femmes se définissent par rapport à l'homme dont elles ont partagé ou partagent la vie : elles sont veuves de... femmes de... filles de... Une seule exerce une profession : blanchisseuse (3).

Les témoignages se déroulent tous de la même façon. Les témoins prêtent serment sur les Évangiles, jurent de dire la vérité, déclarent qu'ils ne sont ni parents, ni alliés, ni servantes, ni domestiques d'aucune des deux parties, entendent la plainte « mot à mot » (car la plupart ne savent pas lire) puis déposent. Lecture leur est faite de la déposition, ils signent s'ils savent le faire (7 seulement), paient la taxe qui varie de 20 à 50 sols, en fonction de l'importance du bien ? des revenus ? On ne sait pas.



Plan de 1777  
du quartier  
Saint-Etienne  
avec  
la cathédrale  
et la prison dite  
de l'Escarlate  
(origine du plan  
X)

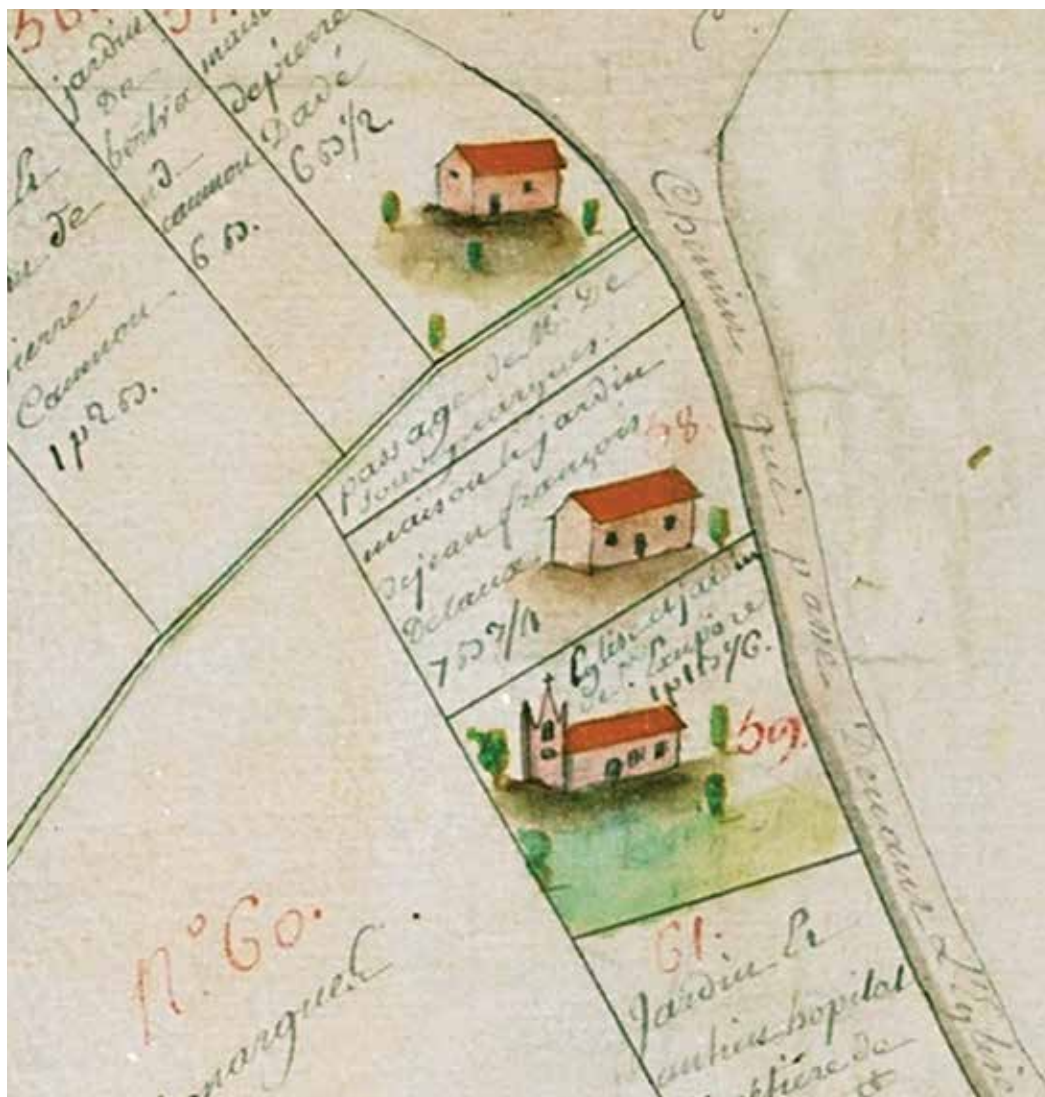
Nous avons deux sortes de témoignages, ceux concernant les événements de l'église et ceux concernant la pratique de Dupré au domicile de ses malades. Le premier des témoignages sur l'église est particulièrement précis. Il vient de Jacqueline Marty, femme de passementier : sachant que le curé Lasserre en veut à Dupré, (elle est la seule à parler de leur mésentente) elle se place de façon à bien observer l'offrande, voit que le curé Lasserre pousse le crucifix avec plus de force sur les lèvres de Dupré qu'il avait l'habitude de le faire de sorte que Dupré dit assez haut en portant la main à ses lèvres : « Avez-vous vu quel coup de croix il m'a donné ? ». Cette même scène est racontée avec plus ou moins de détails par les autres témoins ; plus, le mouchoir que Dupré porte à ses lèvres, moins la fameuse phrase, Jacqueline est la seule qui la répète, les autres n'ont pas compris ou pas entendu. Enfin des témoins font état de rires dans l'assistance alors que le Saint Sacrement est exposé.

Quant aux malades que Lasserre visite, en temps ordinaire ou en temps d'épidémie de la suette (4) ils sont entre les mains d'un « ignorant qui n'entend rien à son métier », un « chirurgien de campagne » condamné à le rester, bon à mettre dehors, un « impertinent ou un insolent » qui se permet de décider de faire administrer les malades (c'est à dire leur donner l'extrême onction) alors que la décision incombe au clergé. Lasserre n'hésite pas à faire des contre visites, faisant tirer la langue, tâtant le pouls, ordonnant au malade de se lever, de prendre du tabac...

Deux témoignages retiennent l'attention : celui de Jeanne Hérisson qui parle des propos tenus par Lasserre contre Dupré mais ajoute qu'elle ne les croit pas, que Lasserre plaisante toujours et qu'il n'est pas aimé dans le pays (ce qui expliquerait des témoignages incompris et défavorables) et celui de Baptiste Miquel le Petitou, qui présente le cas de sa femme soignée par Dupré il y a 3 ans pendant l'épidémie de suette. Alors que sa femme ne s'exprimait plus depuis 5 jours, Dupré lui donne un remède pour la faire parler et Lasserre s'indigne une fois de plus devant la nullité du chirurgien qui a donné ce remède à une morte et à une morte « sans sacrement » !!! double faute aux yeux de Lasserre.

La conclusion : le 18 juin 1784, M. Lasserre est assigné par le juge criminel à comparaître en personne par devant le procureur général du Roi pour être entendu et interrogé sur les faits résultant des informations faites contre lui pour cause de troubles dans l'église de Blagnac pendant le service divin.

Plan ancien G3  
des Archives  
municipales  
montrant  
la chapelle  
St-Exupère

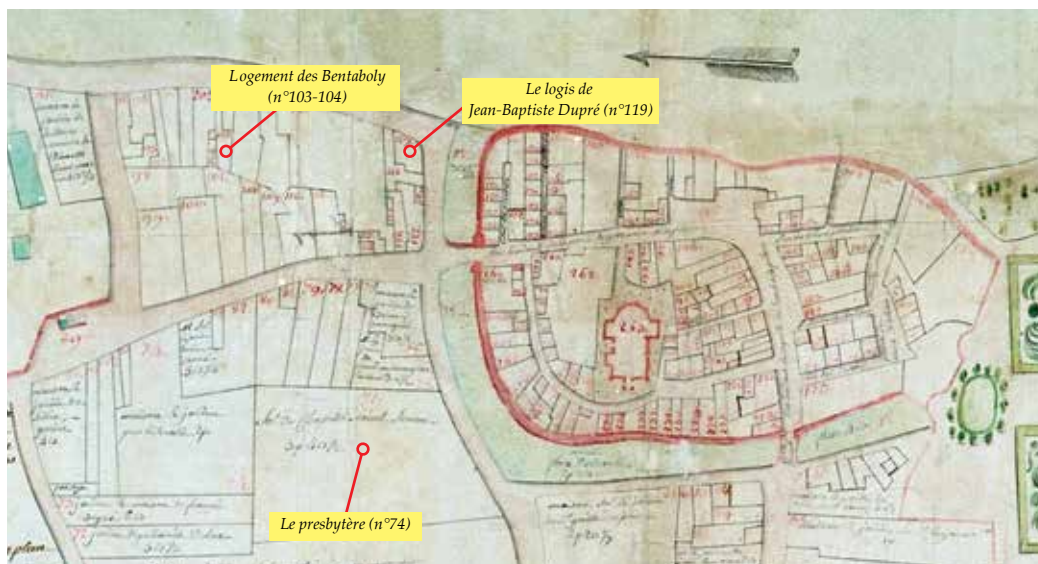


### L'interrogatoire du curé Lasserre, 2 juillet 1784

L'interrogatoire porte d'abord sur les diffamations dont le curé se serait rendu coupable vis-à-vis de Dupré. Lasserre nie la façon dont les choses ont été présentées et explique qu'à l'époque de la suette il n'y a eu à Blagnac qu'un seul malade dangereux, qu'il a conseillé à sa famille d'appeler un médecin de Toulouse pour n'avoir rien à se reprocher si l'issue était mauvaise ; il n'a pas eu l'intention de nuire à Dupré mais au contraire voulu lui assurer un soulagement tout en assurant un avantage au malade.

Le cas de Jean-Louis Miquel est ensuite longuement évoqué car il montre comment l'extrême-onction a pu être décidée sans nécessité (le malade a guéri) et par une autorité, le procureur juridictionnel, qui n'en a pas la compétence. Enfin Lasserre en vient à l'offrande et rejette en bloc ce qui lui est reproché : il a toujours traité Dupré comme ses autres paroissiens ; ses accusateurs ont mal interprété ses paroles ou sont des gens mal intentionnés, excités par la « cabale » (5)... Bref à M. Dupré qui lui dit : « *Je ne suis pas méchant* », il peut répondre « *Je suis aussi bon que vous êtes méchant* ». Lasserre ne manque pas de répartie.

Le 22 janvier 1785, M. Lasserre est renvoyé devant l'officialité pour y être jugé d'un délit commun ou d'un délit privilégié (6) et dans ce cas, il sera jugé conjointement avec M. le lieutenant criminel du sénéchal. Malheureusement, nous ne savons pas quel a été le verdict. Les archives ne disent plus rien du procès.



Plan de Blagnac  
(origine du plan X)

## LE PROCÈS DES MARGUILLIERS DE ST-EXUPÈRE CONTRE LE CURÉ LASSERRE

### La plainte devant l'official de Toulouse : janvier 1788

Messieurs Bentaboly et Bézard, marguilliers (7) de la chapelle St-Exupère de Blagnac portent plainte contre M. Lasserre, curé de Blagnac, pour ses actes du dimanche 13 janvier 1788. Désireux de faire bénir des objets de culte (ornements, drap mortuaire et bannière) destinés à la chapelle et munis d'une ordonnance des vicaires généraux 8 du diocèse, ils se sont heurtés au refus de M. Lasserre qui s'est rendu coupable de violences physiques et verbales, en chassant de la sacristie M. Bentaboly avant la messe et surtout en proférant au cours de la messe du haut de la chaire des paroles injurieuses, qui ont agité toute l'assemblée et suscité l'indignation, les bavardages et les rires.

### L'information ouverte le 11 février 1788 : les témoignages

Les témoins sont convoqués dans le prétoire de l'officialité devant Benoit d'Heliot, official, et Jean Baptiste de Sabalos, juge criminel de la sénéchaussée (parce qu'il peut s'agir d'un délit privilégié). Ils sont 10 dont une femme. Les témoignages s'accordent tous sur le moment et le lieu principal de l'incident, la messe solennelle du dimanche et la chaire que Lasserre a utilisée comme tribune alors que les marguilliers sont prisonniers dans leur banc, en position d'accusés.

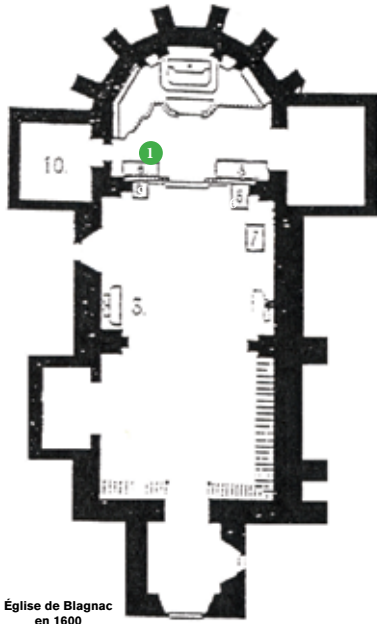
Les uns ou les autres témoins ont entendu Lasserre traiter les marguilliers de mauvais gestionnaires et ont répété certains de ses arguments : achats inutiles car certains font double emploi avec ceux de la paroisse comme le drap mortuaire, dispendieux car faits à crédit, ne répondant pas aux vrais besoins car des réparations à la chapelle St-Exupère sont plus urgentes, ridicules comme la bannière de procession (le guidon) tout juste bonne à être mise à la proue d'un navire sur la Garonne (ce dernier propos a impressionné l'assistance, il est repris par tous les témoins). Les marguilliers, par leurs achats, ont voulu faire du tort à la confrérie de St Jacques la plus ancienne de l'église, accuse encore Lasserre.

Toute cette affaire a provoqué dans l'assistance des rires, du bavardage (comme si on était dans la rue ! précise un témoin), en un mot du scandale. En revanche, un certain flou subsiste à travers les déclarations sur l'incident de la sacristie que très peu ont remarqué et survenu plutôt après la messe. La conclusion de l'official tombe le 19 février : M. Lasserre sera entendu au prétoire de l'officialité par lui-même et M. Sabalos, juge criminel du Roi, pour excès et injures. Il s'agit bien d'un cas privilégié.

### L'interrogatoire : 3 mars 1788

M. Lasserre déclare être âgé de 58 ans, bachelier en théologie, prêtre et curé de Blagnac ; il ignore le motif de sa convocation devant les juges ; il n'a jamais eu dans le passé de démêlé avec les plaignants. Les incidents survenus à la sacristie le 13 janvier avant la messe sont une calomnie, inventée par les plaignants. Pendant la messe du même jour, il est monté en chaire pour faire l'instruction sur l'évangile. Il n'a pas apostrophé les marguilliers mais s'est entretenu avec eux au sujet des

1) banc des  
marguilliers  
(église  
de Blagnac  
vers 1600)



ornements qu'ils avaient enlevés de la chapelle de St-Exupère et qui ont fait défaut à M. Cazeneuve, prêtre obituaire (9) résidant à Blagnac, venu dire une messe commandée par des paroissiens. Il a refusé de bénir les nouveaux ornements et objets de culte parce qu'il ne savait pas que les plaignants s'étaient pourvus d'une permission devant messieurs les vicaires généraux.

Il nie avoir dit que les plaignants avaient fait faire « contre son avis » des ornements, drap mortuaire et bannière, que, sans argent, ils avaient emprunté « ça et là » pour les payer et avaient engagé toutes ces dépenses pour « faire tomber » la confrérie St-Jacques. Il explique son attitude à propos des confréries ; il cherche à conserver les anciennes qui méritent considération plutôt qu'à favoriser des nouvelles, source possible de disputes ou contestation. Enfin, il se justifie à propos du guidon qui n'a jamais été utilisé pour les processions et

qu'on trouve plus habituellement à la proue des bateaux qui voyagent sur la Garonne jusqu'à Bordeaux ; « guidon » n'est-ce pas une insulte à l'égard d'un plaignant qui est maître de bateau ? Il dénie la façon dont l'interrogatoire est mené. N'a-t-il pas provoqué par son discours commentaires et rires dans l'église donc du scandale ? S'il y avait eu scandale, il y aurait remédié ...

A-t-il dit qu'il fallait nommer des marguilliers qui soient des sujets de bonne foi, qui ne fassent pas de dépenses inutiles ; il rappelle que c'est lui qui nomme les marguilliers ce qui sous-entend la qualité des choix. Les plaignants, après la messe, ne se sont-ils pas à nouveau présentés à la porte de la sacristie pour lui montrer la permission de Messieurs les Vicaires généraux et le prier de bénir les ornements mais a-t-il voulu les entendre ? N'a-t-il pas repoussé l'un des plaignants par le bras, et fermé la porte de la sacristie ? Lasserre se réfère alors à ses précédentes réponses. L'interrogatoire terminé, lecture en est faite au sieur Lasserre qui dit celui-ci contenir la vérité, signe et constitue Maître Sapière avocat de l'officialité pour son avocat et défenseur.

### Les réquisitions de monsieur le Promoteur (ou procureur) de l'archevêché : 8 avril 1788

Monsieur le Promoteur requiert contre M. Lasserre une réparation publique envers les marguilliers dont les modalités seront fixées par M. l'official et une retraite de trois mois dans le séminaire du diocèse afin « de reprendre l'esprit de son état » de manière à ne plus tenir à l'avenir de tels propos en chaire.

La sentence prononcée le 9 avril 1788 par M. l'official.

« M. Lasserre a abusé de son ministère et de la liberté de la chaire en y désignant les marguilliers de la chapelle St-Exupère de Blagnac par des expressions peu mesurées et offensantes ; ordonnons que M. Lasserre se présentera dans notre greffe et par devant nous

*pour y déclarer aux dits Bentaboly et Bézard, en présence de 2 consuls ou de 2 personnes notables de Blagnac que témérairement et mal à propos il a désigné en chaire les dits marguilliers, qu'il en est fâché et qu'il se repent, de quoi nous avons dressé procès-verbal aux frais et dépens de M. Lasserre ; ordonnons aussi que le dit M. Lasserre se retirera après notre sentence dans le séminaire du diocèse de Toulouse pour y rester vivre sans pouvoir sortir pendant un mois afin d'y reprendre l'esprit de son état, condamnons M. Lasserre aux dépens envers les dits Bentaboly et Bézard que nous avons déclaré revenir à la somme de 166 livres 12 sols et 9 deniers, à ce non compris les épices (10), frais d'expédition de la présente sentence auxquelles le dit M. Lasserre demeure pareillement condamné. »*

Que penser des peines infligées à M. Lasserre ?

Dans le cadre de l'officialité, les peines sont destinées avant tout à permettre le repentir de l'accusé ; la retraite d'un mois au séminaire répond tout à fait à cet objectif ! M. le curé aura le temps de réfléchir. En revanche, l'amende honorable est une peine infamante, exécutée dans un lieu public, généralement à la porte de l'église, en présence des personnes lésées ; le condamné, en chemise et pieds nus, reconnaît sa faute, demande pardon à Dieu et aux hommes. M. Lasserre est donc ménagé ; il fera amende honorable dans un lieu non ouvert au public devant un auditoire limité (les marguilliers et deux personnalités de Blagnac). La discrétion voulue par l'official a-t-elle une chance de s'imposer ? on peut en douter ; la sentence a dû être connue des paroissiens et réjouir ceux-ci qui se sentaient plus proches des marguilliers que de leur curé.

Les dépens ? Comment estimer leur importance ? Dans une lettre adressée à l'archevêque en 1781, lors de son entrée en fonction, Lasserre se plaint de l'inadéquation entre ses revenus (2700 livres annuels) et les dépenses de la cure. Il donne par exemple à son vicaire 150 livres par an, une part des messes, du casuel (11), le loge, le nourrit, le blanchit. Que le procès soit onéreux ou pas, la peine n'est pas apparemment dissuasive ; dès octobre, M. Lasserre est engagé dans une nouvelle affaire avec un confrère, M. Lapeyre, vicaire de Gratentour.

L'année 1789 se finit donc sur une double affaire : M. Lapeyre dépose une plainte contre M. Lasserre le 3 octobre et celui-ci dépose à son tour une plainte contre M. Lapeyre le 12 novembre pour le même motif, violences physiques et verbales. S'ensuivent comme d'habitude témoignages et interrogatoires mais tout s'interrompt au printemps 1790.

L'ordre des choses est bousculé par la Révolution, celui de la justice comme celui de la société ; Lasserre n'accepte pas les nouvelles règles, il doit abandonner la cure, vit caché à Blagnac où il bénéficie de complicités. Il retrouvera sa cure en 1799 (la révolution est finie) et exercera ses fonctions jusqu'à sa mort en 1803, sans histoire, du moins à notre connaissance.

## NOTES :

- 1) le procureur juridictionnel ou procureur fiscal est un des 3 membres du tribunal seigneurial avec le juge et le greffier ; c'est lui qui engage les poursuites.
- 2) scandale : créer le scandale est un acte condamnable aux yeux de l'Église qui le définit comme une occasion de péché créée par la personne qui incite les autres à se détourner de Dieu.
- 3) blanchisseuse : est déjà la profession de nombreuses femmes de paysans de Blagnac depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, écrit Suzanne Béret dans son « Hommage aux blanchisseuses » (Blagnac questions d'histoire n°27).
- 4) suette : maladie infectieuse caractérisée par une forte fièvre, une transpiration abondante, une mortalité élevée. La suette a sévi en France entre 1718 et 1947, à Toulouse en particulier en 1782.
- 5) la cabale : forme de complot ourdi par un groupe de personnes qui cherchent à

faire triompher leurs idées ou leurs intérêts au sein d'une communauté. On ne sait pas exactement ce que Lasserre appelle cabale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a une cabale célèbre au théâtre pour la défense des œuvres de Voltaire. Le philosophe est connu, il s'est mobilisé dans l'affaire Calas qui a éclaté à Toulouse dans les années 1760, il a écrit un « Traité de la tolérance » mal reçu dans le monde catholique...

6) délit commun, délit privilégié : selon la nature du délit, le cleric est jugé par l'official seul ou conjointement par le juge royal et l'official. La multiplication des délits privilégiés a été une manière pour la royauté de s'imposer face à la justice ecclésiastique.

7) marguillier : laïc qui participe à l'administration de la paroisse ; à St Exupère, ils sont deux chargés de préparer tout ce qui est nécessaire au culte (ornements, bannières ...) La nomination des marguilliers est un peu moins simple que ne l'affirme Lasserre un peu plus loin ; les marguilliers sortants présentent leurs successeurs au conseil politique (qui gère la cité) qui entérine le choix. Lasserre n'est qu'une voix dans le conseil, il s'oppose au choix de celui-ci en 1785 mais le conseil passe outre.

8) vicaire général : c'est le personnage qui vient directement après l'évêque et qui aide celui-ci dans l'administration du diocèse.

9) prêtre obituaire : prêtre chargé d'un obit, service religieux célébré au bénéfice de l'âme d'un défunt. Ce service est payant.

10) épices : on appelait ainsi le cadeau que les justiciables faisaient aux juges pour avancer leur affaire.

11) casuel : honoraires perçus par un ecclésiastique pour l'administration de sacrements ou à l'occasion de cérémonies religieuses telles baptême, mariage, sépulture.

## SOURCES :

Archives départementales de la Haute-Garonne : 1 G 513 : lettre de M. le curé Lasserre à Mgr l'Archevêque de Toulouse. 5 G : Archives de l'Officialité du diocèse de Toulouse. 5 G 45 : Requête en plainte de Jean Lapeyre vicaire de Gratentour contre M. Lasserre curé de Blagnac 1789 5 G 51 : Requête en plainte de Jean-Baptiste Dupré contre M. Lasserre 1784-1785 Requête en plainte des marguilliers de la chapelle St Exupère contre M. le curé Lasserre 1788-1789

Archives municipales de Blagnac : Registre des délibérations consulaires n°8 1781-1790 G3 : cadastre ancien. Plans 12 et 13

## BIBLIOGRAPHIE :

Jack Thomas : Toulouse capitale judiciaire à l'époque moderne. Territoires et lieux de justice. Collection Histoire de la justice N° 21

Clémence Costes : L'officialité archiépiscopale de Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mémoire de maîtrise juin 2001 sous la direction de M. Jack Thomas.

Valérie Botosso : Une communauté villageoise au XVIII<sup>e</sup> siècle, Blagnac de 1715 à 1789. Mémoire de maîtrise, octobre 1994, sous la direction de M. Jack Thomas.

Christiane Combelles : Petite histoire du compoix de Blagnac au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Blagnac questions d'histoire* n° 46

# Une famille blagnacaise de **monnayeurs** au XVIII<sup>e</sup> siècle

(Suite et fin)

par *Suzanne Béret*

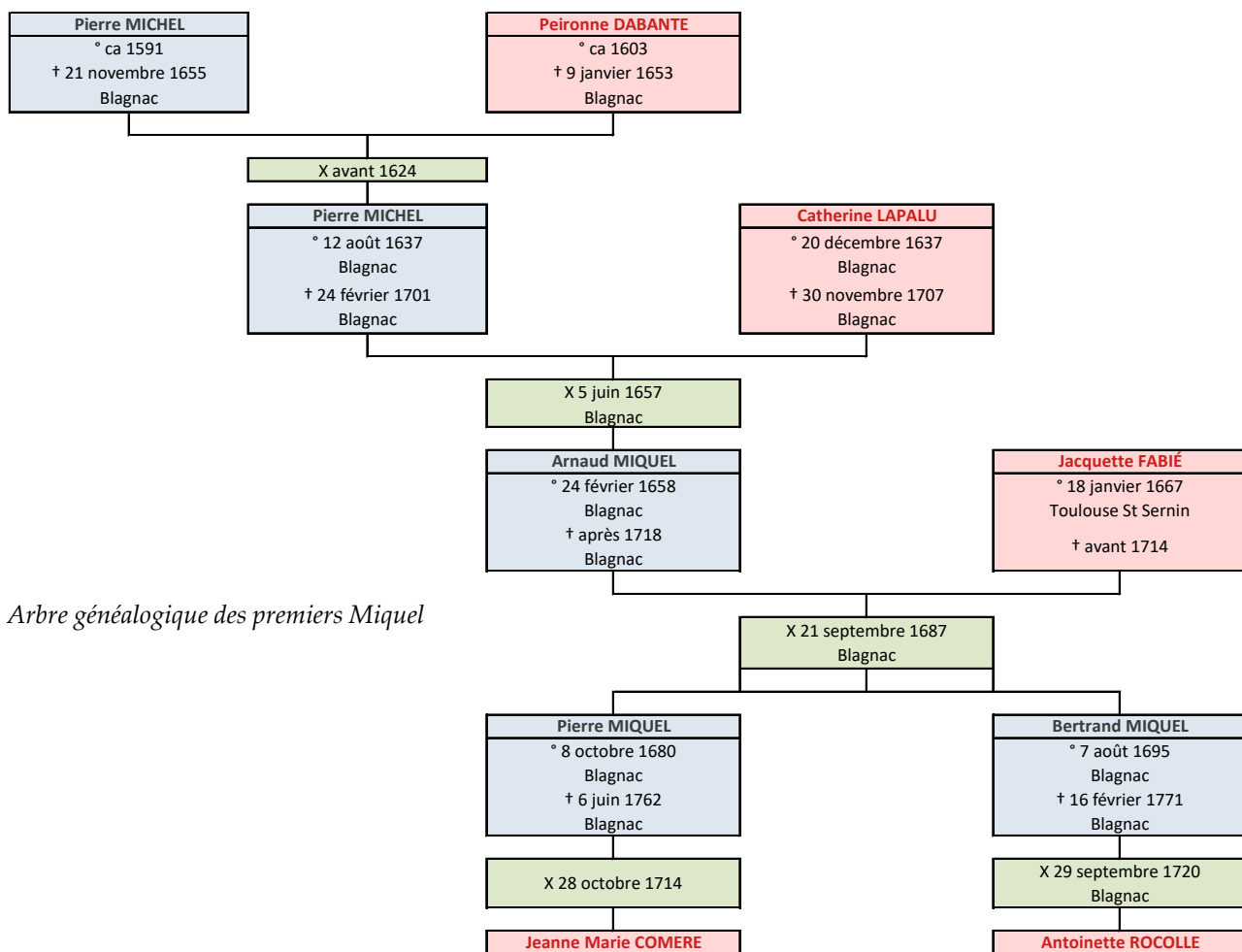
Dans le numéro précédent de Blagnac, Questions d'Histoire, nous avons présenté le fonctionnement des Hôtels des Monnaies sous l'Ancien Régime. Aujourd'hui, nous faisons connaissance avec les Miquel, Blagnacais, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont travaillé dans celui de Toulouse.

## UNE AFFAIRE DE FAMILLE

### Les Miquel

Les Miquel, patronyme orthographié anciennement MICHEL, résident à Blagnac depuis au moins le début du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, le premier couple trouvé : Pierre Michel et Peironne Dabante, non marié à Blagnac, y fait baptiser ses enfants dans les années 1620, date où débutent les registres paroissiaux blagnacais.

Ce Pierre Michel, né vers 1591, est l'ancêtre des Miquel qui travaillent à l'Hôtel des Monnaies de Toulouse jusqu'à la Révolution française et que nous allons présenter.



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces Miquel appartiennent à une famille blagnacaise relativement aisée sans être riche. Ils possèdent en tout environ 8 hectares en terre cultivable, vigne ou jardin exprimés en arpents, pugnères et boisseaux, divisés en petites surfaces disséminées dans Blagnac, des Peyrous aux Baradels en passant par Coucourou (rue Pasteur), les Allières, la Potence (avenue de Cornebarrieu, face au Centre de radiologie) et le Ritouret. Ils habitent deux maisons avec jardin au-delà du fossé entourant le centre du village, dans la rue menant à la chapelle saint Exupère, près de la Fontcouverte, rue Bacquié Fonade actuelle. Ils payent des impôts : par exemple, en 1754, 5 livres 10 sols au titre de la capitation. Ils se situent ainsi dans la tranche médiane des imposables blagnacais. Ils exercent souvent le métier de pêcheurs de poissons.

L'Hôtel des Monnaies de Toulouse où travaillent plusieurs hommes et une femme de cette famille, se situe, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, sur un vaste emplacement délimité par la rue des Fleurs, la rue des Azes et la place du Salin. Selon Maurice Baron, cet établissement « se compose de sept maisons distinctes affectées soit au logement des fonctionnaires, soit aux ateliers et bureaux ; à ces maisons sont adossés plusieurs hangars, granges et écuries autour d'une grande cour ».

Gravure  
La trésorerie,  
place du Salin,  
vue par  
Jules Georges  
Savent au milieu  
du XIX<sup>e</sup> siècle  
(Musée du Vieux  
Toulouse, Inv.  
80-1397)



D'autres Blagnacais travaillent dans cet Hôtel des Monnaies, mais, de façon éphémère à l'inverse des Miquel qui, de membre en membre, traversent le siècle.

### Les premiers Miquel

En juillet 1718, Arnaud Miquel, « maître ouvrier à la monnaie de Toulouse » alors âgé de 60 ans, « présente » ses deux fils, Pierre l'aîné et Bertrand, respectivement nés à Blagnac le 8 octobre 1690 et le 7 août 1695. Tous les deux « étant d'estoc et ligne » 1 désirent être « reçu recuchon ouvrier de la dite monnoye ». C'est pourquoi, ajoute Bertrand à sa demande « Il plaira à vos grâces Messieurs ordonner que le suppliant sera présenté et que acte de la présentation lui sera expédié en la forme ordinaire pour ensuite être reçu recuchon ouvrier en la dite monnoye et jouir des droits, émoluments et prérogatives attribuées aux dits ouvriers »

Les « autorités » de la Monnaie : procureur du roi, juges-gardes..., après leur enquête préviennent le recuchon ou apprenti de son admission avec mention de son salaire et de ses droits.

Le procureur du Roy à la monnaie de Toulouse après la lecture de cette supplique ordonne de procéder à l'enquête « de vie, mœurs et religion catholique apostolique et romaine et affection au service du Roy ». Pour cela, il nomme des témoins censés connaître les intéressés.

Louis Vignaux, âgé de 35 ans, prêtre, bachelier en théologie et obituaire de la paroisse de Blagnac répond pour Pierre et Bertrand, « la main sur la poitrine ». Il prétend bien les connaître, il est sûr de leur filiation, il les a vus chez eux à Blagnac, mais aussi à l'église suivre la messe et autres offices. Il conclut en affirmant qu'ils sont tous les deux « de bonne vie et mœurs et de religion catholique, apostolique et romaine »

Vincens Sotoul, « marchand chandelier de Toulouse, âgé de 24 ans, demeurant au dit Toulouse au quartier de Saint Rome », dit la même chose concernant Pierre « la main sur les Saints Évangiles » ainsi que Jean Rufol, pêcheur de Toulouse, âgé de 36 ans. A la suite de cette enquête « contenant la déposition de trois témoins et faite par le Juge-Garde », Pierre Miquel prête serment affirmant qu'il est bien « d'estoc et ligne » par sa filiation, qu'il est bien catholique et qu'il a de « l'affection » pour le service du roi. Il s'engage en outre à ne pas divulguer les procédés de fabrication. Il est alors définitivement « reçu » et entre dans l'atelier. Comme Pierre, tous les futurs apprentis énonceront ces quatre conditions.

Faute de documents, nous ne savons pas si les mêmes personnes ou d'autres, à part le prêtre, ont témoigné en faveur de Bertrand Miquel. De toutes façons, la suite confirme que, comme son frère, il a été « reçu » à la « monnoye de Toulouse ».

Tous les deux, avec leur épouse, Jeanne Marie Comere pour Pierre et Antoinette Rocolle pour Bertrand, ont de nombreux enfants. Pierre en présentera trois à « la monnaie », Louis, Jean et Jean Louis ; un quatrième, Michel, se présente seul « comme recuchon monnayeur » en 1767, après le décès de son père. Bertrand n'en présente que deux : Jean et Gervais. Ses autres fils exercent le métier de boulanger ou de pêcheur.

Choisi comme troisième consul en 1731, Bertrand est bien connu des Blagnacais. À son décès le 16 février 1771, il est inhumé « sous le clocher ».

## La seconde génération de Miquel

Le 9 juillet 1744, Gervais et Jean Miquel, fils de Bertrand, maître ajusteur, âgés de 23 et 18 ans sont présentés par leur père et par le sieur François Catala, maître monnayeur « à l'effet d'être reçus recuchon ouvrier monnayeur dans la monnoye de Toulouse ». Ils adressent séparément leur lettre à « Monsieur le général provincial et aux juges-gardes » de cette monnaie.

Le Sieur Catala de Bruzard, ajusteur, proteste en vain contre la réception de Jean, qu'il juge trop jeune.



Demande de Bertrand Miquel (Archives Départementales de la Haute-Garonne)

Rien n'a changé en 20 ans ou presque. Le général provincial prend connaissance de la demande, le procureur du roi ordonne l'enquête de bonne vie et mœurs et de catholicité. Celui-ci conclut pour Gervais, fils aîné de Bertrand Miquel et pour Jean, second fils « *qu'il soit reçu recuchon ouvrier ajusteur de la dite monnoye pourvu toutefois qu'il prête serment de fidélité, qu'il prouve sa filiation, sa catholicité, sa bonne vie et mœurs et qu'il puisse satisfaire à toutes les obligations auxquelles tout récipiendaire est tenu* ».

Ce même procureur nomme les témoins : le révérend Père Jean-Baptiste Rozières, religieux cordelier de Saint Antoine du Salin, 53 ans ; Paul Thomas Gibert, cordonnier, 40 ans et Laurens Raby marchand, 17 ans. Tous connaissent les deux frères et assurent qu'ils sont « *hommes de bien et d'honneur* » et qu'ils vont à l'église suivre les offices.

Le curé de Blagnac, Michel Darmengaud, s'ajoute, semble-t-il de sa propre initiative et déclare : « *Nous curé de Blagnac soussigné certifions à tous ceux qu'il appartiendra comme les nommés Gervais Miquel et Jean Miquel, fils de Bertrand Miquel et à Toinette Rocolle mariés mes paroissiens sont de bonne vie et mœurs et vivent suivant et conformément aux maximes de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. Fait à Toulouse le 12 juillet 1744* ». Suit la signature.

Témoignage  
du curé  
de Blagnac  
(Archives  
Départementales  
de la  
Haute-Garonne)

*Nous curé de Blagnac soussigné certifie à tous ceux qui appartiendra comme les nommés Gervais miquel et Jean miquel frères fils à Bertrand miquel, et à toinette rocolle mariés mes paroissiens sont de bonne vie et mœurs et vivent suivant et conformément aux maximes de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. Fait à Toulouse, le 12 juillet 1744. Darmengaud curé de Blagnac la, Toulouse*

Jean Miquel décède le 26 janvier 1768, toujours employé à la Monnaie de Toulouse comme Maître Ajusteur. Son frère, Gervais, a déjà quitté la Monnaie. Il s'est marié en 1760 et exerce le métier de pêcheur de poissons comme plusieurs de ses ancêtres. Le 29 août 1744, Pierre Miquel, à son tour « présente » deux de ses fils : Louis et Jean âgés de 28 et 24 ans. Bertrand Miquel s'associe à cette présentation pour Louis tandis que François Catala, maître monnayeur, le fait pour Jean.

Étant tous les deux « *d'estoc et ligne* », ils demandent à être reçus comme « *recuchon ouvrier maître ajusteur* » pour Louis, « *recuchon monnayeur* » pour Jean. Chacun va donc suivre une voie différente dans l'Hôtel de la Monnaie.

Les mêmes témoins que pour les fils de Bertrand assurent la même chose que précédemment.

Comme leurs cousins, Louis et Jean, suivent la même procédure et entrent à la Monnaie de Toulouse selon leur désir.

### Michel Miquel

Pierre Miquel décède en 1762, son fils, Michel né en 1727, se présente donc seul devant le Général provincial de la Monnaie de Toulouse, le 8 avril 1767 mettant en

avant sa qualité « de fils de maître ». Il demande d'être reçu « recuchon monnayeur de la dite Monnoye ». Les témoins désignés : Jean Baptiste Molinier, religieux de l'ordre de Saint François, âgé de 56 ou 57 ans ; Jean Delblan, cordonnier pour femme, habitant Toulouse, 40 ans ; Jean Ducasse, cuisinier de Toulouse, 35 ans, « leur main levée » assurent connaître Michel Miquel, « qu'il est de bonne vie et mœurs et qu'il fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine ».

Sa réception se fait comme pour ses cousins et frères après avoir prêté serment.

### Jean Miquel fils de Jean-Louis

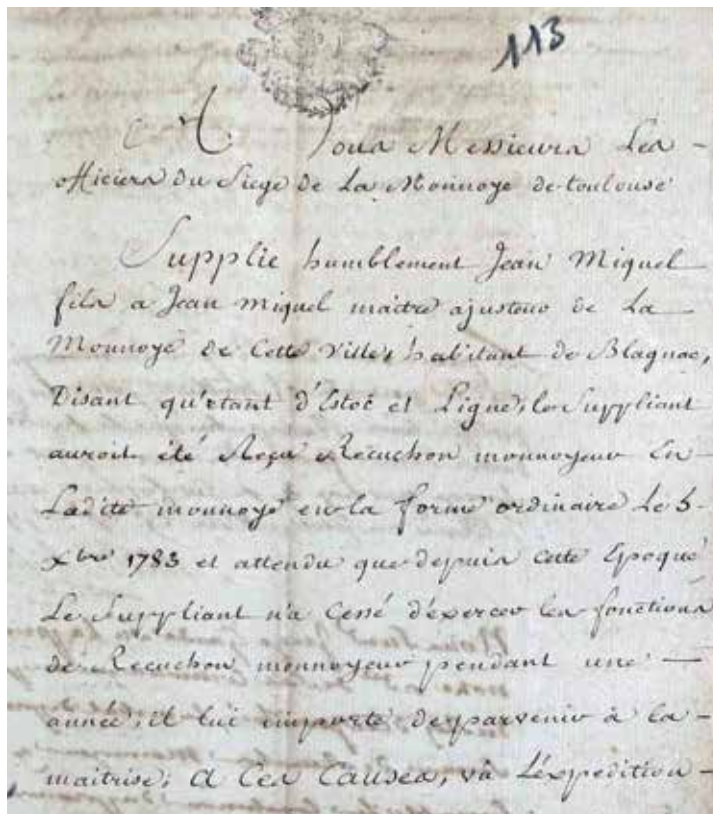
Nous n'avons pas de document concernant Jean-Louis Miquel, fils de Pierre né en 1725. Pourtant, il est bien dit « Maître Ajusteur » lorsque en 1780, il s'associe à trois monnayeurs pour tenter une action contre le fils du Sieur Catala de Bruzard qui veut se faire recevoir apprenti alors qu'il a 50 ans. De même le 14 mai 1782, toujours comme « Maître Ajusteur » il présente son fils aîné, Jean Miquel, âgé de 16 ans qui « se trouvant d'estoc et ligne, désirerait se faire recevoir recuchon monnayeur à la Monnoye de Toulouse ». Jean adresse un exemplaire de sa demande aux juges gardes et un autre au « Général Provincial des Monnoyes au Département de Languedoc séant à Toulouse »

Il y joint chaque fois son baptistaire daté du 13 mars 1766 et les lettres de réception et de maîtrise de son père. Il les « supplie humblement » de répondre favorablement. Le jour même sa requête est transmise au procureur du roi par les juges-gardes. Celui-ci, comme d'habitude, ordonne l'enquête de bonne vie et mœurs et d'appartenance à la religion catholique puis désigne les témoins : le Révérend père Jean Baptiste Labrousse, religieux du couvent des Grands Carmes de Toulouse, âgé de 31 ans ; Jean-Marie Fauga, 35 ans, fondateur de la Monnaie de la même ville ; Raymond Vincens, bourrelier « de cette ville », 26 ans ; Jean Faure, chaussetier de Toulouse, âgé de 18 ans. Tous « la main mise sur leur poitrine ou sur les Saints Évangiles promettent et jurent de dire la vérité ». Bien sûr, ils connaissent Jean Miquel, assurent qu'il mène une vie parfaite dans la religion catholique.

Est-ce à cause du jeune âge de Jean que le procureur du roi fait appel à quatre témoins et non à trois comme pour les autres Miquel ? Cela paraît possible.

En juin 1783, Jean Miquel, écrit à nouveau au Général provincial. Il fait remarquer « qu'il a été reçu recuchon monnayeur le sept may 1782, qu'il n'a pas cessé d'exercer les fonctions de recuchon monnayeur pendant une année consécutive, et qu'il lui importe de parvenir à la maîtrise ».

Apparemment, le Général provincial et le procureur du roi entendent bien cette nouvelle requête. Ils ordonnent qu'après une



Requête de  
Jean Miquel  
(Archives  
Départementales  
de la  
Haute-Garonne)

enquête supplémentaire pour savoir comment il se conduit, quelle est sa religion et « s'il se conforme aux ordonnances, édits, déclarations de Sa Majesté, arrêts de son conseil et de la Cour des Monnoyes », Jean Miquel « sera admis à l'épreuve du chef d'œuvre relativement aux ordonnances, règlements pour être de suite reçu maître monnayeur en la dite monnoye ».

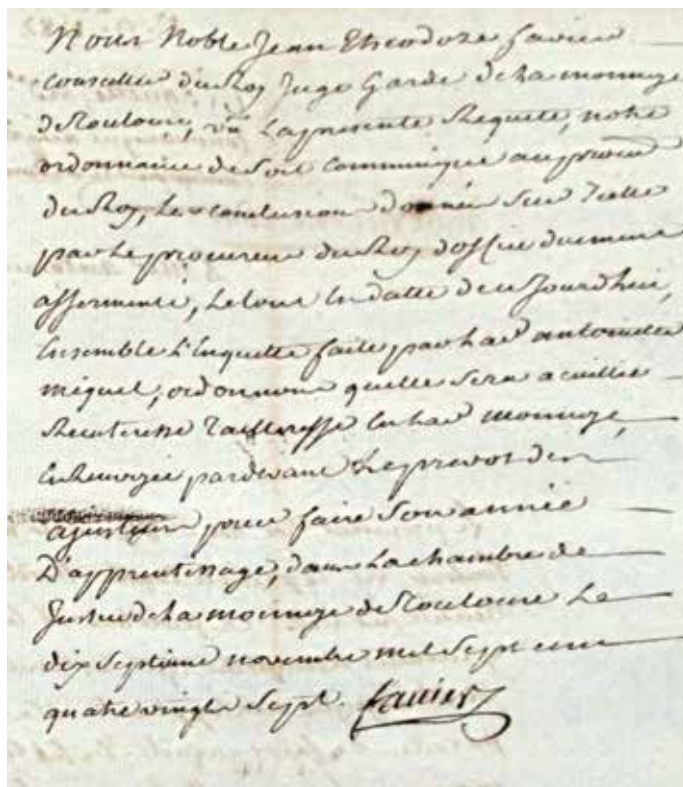
Pour la première fois, ces documents évoquent cette situation et la présentation d'un chef-d'œuvre pour parvenir à la maîtrise.

En principe, le chef-d'œuvre (2) concerne le futur apprenti. En effet, avant son apprentissage, le recuchon doit démontrer qu'il possède quelques connaissances techniques en présentant un « chef d'œuvre ». L'épreuve se déroule dans l'atelier sous la surveillance de deux monnayeurs. Les juges-gardes, assistés du Maître particulier, du Prévôt et de monnayeurs, estiment le résultat. Si celui-ci est satisfaisant, les officiers prononcent l'admission et un greffier en dresse procès-verbal.

En résumé, le futur apprenti doit avoir son père déjà en place, prêter serment et présenter un chef-d'œuvre avant d'être « admis ».

### Antoinette Miquel

Petite-fille de Bertrand Miquel, fille de Jean Miquel et de Françoise Rives, née le 9 août 1772, Antoinette Miquel fait sa demande aux Officiers du siège de la Monnoye de Toulouse, le 17 septembre 1787 pour être reçue « Recuteresse Tailleresse en cette monnoye ».



Décision  
concernant  
Antoinette Miquel  
(Archives  
Départementales  
de la  
Haute-Garonne)

Après l'enquête ordinaire sur sa vie et sa religion identique à celle des hommes, elle est envoyée auprès du Prévost de la compagnie pour effectuer « son année d'apprentissage » à partir du 27 novembre 1787. Cette décision a été prise à cette date « dans la chambre de Justice de la monnoye de Toulouse ».

Elle va apprendre et effectuer un travail qui se rapproche de celui des ajusteurs. Chargée de l'ajustage et surtout de la finition des flans, elle va se servir des mêmes outils que les hommes : écouenne, poids, balances, tables d'ajustage... Ce travail assez

pénible éloigne, en principe, les femmes de la Monnaie. Antoinette doit être la seule dans l'atelier, entourée d'une quinzaine d'hommes.

Selon Maurice Baron : « La part de la main-d'œuvre féminine dans les travaux monétaires semble avoir été peu importante ». Petite consolation, comme les autres employés de la Monnaie, Antoinette aurait pu transmettre sa fonction à sa descendance.

## LES CHANGEMENTS AU FIL DU TEMPS

### Chez les Miquel

Antoinette Miquel entre à l'Hôtel des monnaies deux ans avant la Révolution qui va entraîner de grands bouleversements.

Les deux Miquel encore à la Monnaie, la quittent. Antoinette épouse Jean Bosc, un Blagnacais, pêcheur de poissons de son âge, le 5 juillet 1796. Devenue mère de famille, elle s'occupe de son foyer. Son frère, Jean, de trois ans son aîné, ses cousins, ses oncles avec leur titre tout nouveau de « propriétaires » continuent d'exploiter leurs terres ou pêchent les poissons ou encore s'impliquent dans la vie politique du village comme « agent municipal » et même comme maire en 1792 et en 1830.

### Dans l'administration des Monnaies

Un décret du 21 mai 1791 modifie l'ancienne organisation administrative de la Monnaie. « *Les offices de Juges-Gardes, de Contrôleurs, de Contregardes, de Directeurs et Trésoriers particuliers, d'Essayeurs et graveurs des Monnaies demeurent supprimés* ». Ils sont remplacés par « *un Commissaire national, un adjoint (3), un Directeur, un essayeur et un graveur* ». Le rôle du Commissaire ressemble beaucoup à celui des Juges-Gardes. Les machines, outils et tout le matériel nécessaire au monnayage appartiennent au Directeur. Celui-ci achète les matières premières pour son propre compte, les fait transformer en espèces avec le moins de frais possible.

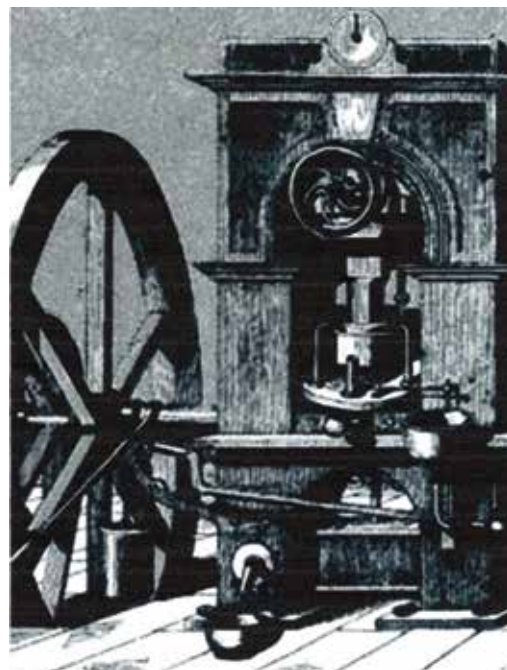
La profession de monnayeur devient libre et accessible à tous ceux qui possèdent des connaissances techniques.

Durant la période révolutionnaire, l'administration générale des monnaies siégeant à Paris supervise la fabrication des espèces qui utilise les métaux venant de l'argenterie des particuliers, de la fonte des cloches et des anciennes monnaies.

### Dans les techniques

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les découvertes technologiques comme la machine à vapeur, rendent le travail plus rapide et moins fatigant. Un ingénieur allemand invente la presse monétaire en 1830. La force nécessaire à la frappe n'est plus exercée par une vis mais par un levier actionné à la vapeur. En 1845, l'ingénieur français Nicolas Thonnelier fait installer à la Monnaie de Paris une machine similaire conçue et modifiée à son idée. Elle fournit 100 pièces à la minute.

Ensuite, les progrès s'enchaînent jusqu'à nos jours et la frappe, tout en continuant d'observer les différentes étapes du processus traditionnel, est de plus en plus automatisée. Par exemple, une presse spéciale mue à l'électricité découpe les flans dans une bobine de métal et une caméra distingue les exemplaires défectueux ; dans les phases de conception et de gravure des coins, l'artisan-artiste bénéficie de l'aide de l'informatique et de l'ordinateur qui peut réaliser les projets d'empreinte.



Estampe de la presse Thonnelier.  
Œuvre de J. Bourgoïn  
8 avril 1880  
(BNF Paris)

### Pour l'Hôtel des Monnaies de Toulouse

L'Hôtel des Monnaies de Toulouse est définitivement supprimé par ordonnance

royale le 29 novembre 1837 en même temps que celui de Bayonne, La Rochelle, Limoges, Nantes et Perpignan. Une caserne d'infanterie (Caserne de la Monnaie) occupe alors les locaux jusqu'en 1852. Par la suite, les bâtiments tombent peu à peu en ruine et sont complètement démolis en 1904.

Depuis 1878, la Monnaie de Paris reste l'unique atelier national. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle il s'avère trop exigü mais, étant dans un site historique, il ne peut pas être agrandi. Aussi, en 1973, il est délocalisé à Pessac en Gironde. Toutefois, l'atelier de Paris se réserve la production d'art.

L'usine de Pessac qui profite de toutes les innovations récentes comme des presses pouvant porter 800 coups à la minute, frappe les euros pour la France et pour plus d'une quarantaine de pays. Les espèces qui en sortent annuellement se comptent en millions.

Les Miquel de Blagnac appartiennent à la longue chaîne des monnayeurs qui ont peiné dans les ateliers malsains, monnayeurs qui, aujourd'hui, commandent les machines qu'ils regardent faire sans presque aucune intervention de leur part.

## NOTES

- 1) Expression spécifique à la Monnaie : la réception du recuchon ou apprenti est héréditaire, de parents à enfants ou petits-enfants
- 2) Nous n'avons pas trouvé en quoi consiste ce chef-d'œuvre
- 3) Cet emploi est supprimé l'année suivante

## REMERCIEMENTS

Je remercie à nouveau chaleureusement Gérard BONNEHON, membre de l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain, dont je fais également partie, de m'avoir communiqué les documents d'archives et de nombreux renseignements ainsi que Jack THOMAS qui m'a précisé certains termes et transmis, lui aussi, des documents d'archives. Sans oublier Didier CHAPUY qui a réalisé « l'arbre » des Miquel d'après les indications que j'ai trouvées dans les registres paroissiaux.

## SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

-Archives départementales de la Haute-Garonne :

Série B : 9 B 2

Série C : 1 C 230 ; 1 C 199

Blagnac Capitation et Vingtième 1750-1790

-Archives municipales de Blagnac

Série E : État civil 1650-1790

Série G : 1G2

Recensements et plans du XVIII<sup>e</sup> siècle

BARON (Maurice) *La Monnaie de Toulouse* Thèse pour le doctorat, Toulouse, 1917

BLANC (Jérôme) *La complexité monétaire en France sous l'Ancien Régime* Université Lumière Lyon, décembre 1994

CAVIGNAC (Jean) *Les Hôtels des Monnaies et leurs archives* in La Gazette des archives n° 58, 1967

CLAIRAND (Arnaud) *Le collège des monnayeurs, ajusteurs et tailleuses de la Monnaie de Lille (1685-1790)* Revue du Nord n° 406 juillet-septembre 2014

COLIN (Bruno) *L'atelier monétaire royal de Montpellier et la circulation monétaire en Languedoc de Louis XIII à la Révolution (1610-1793)* Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Ed. du Balancier, Montpellier 1986

DARNIS (Jean Marie) *Les ateliers monétaires (1418-1946)* Extrait du Catalogue des fonds d'archives de la Monnaie de Paris

DELCAMP (Marion) *Les Tailleres de la Monnaie de Paris (1640-1789)* Revue numismatique année 2015

DU CAMP (Maxime) *L'Hôtel des Monnaies* Revue des Deux Mondes décembre 1861

FLON (Dominique) *Le fonctionnement de la Monnaie de Nancy aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, année 2006

REVEILLON (Tony) *Voilà comment se fabrique à Paris les monnaies d'or, d'argent et de cuivre* La Petite Presse 27 mars 1870 n° 1438

SOUBEILLE (Georges) *Quand Toulouse battait monnaie* in Revue l'Auta - janvier 2008

gallica.bnf.fr /Bibliothèque nationale de France : Arrêts du Conseil d'État, lettres patentes etc.

Blagnac, Questions d' Histoire, numéro spécial *Gouverner Blagnac du Moyen Âge à nos jours* novembre 2000 et numéro 21 de mai 2001

Sites de numismatique : Société Française des Monnaies et Numista

# Le château du Ferradou

## De la demeure d'un grand bourgeois à un établissement scolaire

par *Martine Laurent Lenaers* et *Annie Thomas*

Dans le précédent numéro de notre revue nous avons présenté Prosper Ferradou qui fut maire de Beauzelle et de Blagnac dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il construisit entre 1850 et 1860 un château sur le domaine du Rieu qu'il avait hérité de sa mère. Cette magnifique demeure connut des destins divers au fil des ans et des vicissitudes historiques. Aujourd'hui, elle trône au milieu de l'établissement scolaire à qui elle a donné son nom.  
Remontons l'histoire !

*Le château  
du Ferradou  
façade nord.  
(Collection  
L'établissement  
du Ferradou)*



### SON FILS ALEXIS ET SON ÉPOUSE AMÉLIE ESTELLÉ EMBELLISSENT LE CHÂTEAU

Lorsque Prosper Ferradou décède en 1879, son fils Alexis Ferradou hérite du château. Avec son épouse Amélie Estellé, ils vont poursuivre son aménagement et lui donner le visage que nous connaissons aujourd'hui.

#### **Une propriété symbole de statut social**

Avant d'entamer la visite de l'intérieur du château, il convient de rappeler que l'organisation et la décoration des châteaux ou des maisons de maître qui se multiplient au XIX<sup>e</sup> siècle répondent aux exigences du statut social de leur propriétaire. Ils ont en commun quelques éléments d'architecture caractéristiques que l'on retrouve au Ferradou : le nombre important de fenêtres, de hauts plafonds, la présence de cheminées, parfois un plafond à caissons...

De même, les pièces de réception que sont le salon et la salle à manger, pièces maîtresses de la maison, contiennent toujours une décoration travaillée. Le vestibule fait aussi partie de cet ensemble, souvent joliment décoré, c'est là que sont reçus et annoncés les invités. Enfin, le château du Ferradou est typique de la renaissance du vitrail à la fin du XIX<sup>e</sup> et de son développement dans les intérieurs bourgeois créant des demi-jours colorés.

## Rentrons dans le château

Une fois franchies les marches du perron, la porte s'ouvre sur l'entrée et le vestibule et son haut plafond. Deux petits vitraux encadrent la porte d'entrée du château. On y retrouve toutes les couleurs de l'arc-en-ciel en teintes pastel. Au rez-de-chaussée se trouvent les grandes pièces dédiées à la vie sociale.

La salle à manger possède une immense cheminée en bois sculpté qui s'élève jusqu'aux caissons du plafond. L'intérieur est entièrement orné de fleurs de lys. Les grandes fenêtres de cette salle présentent toutes des vitraux colorés en vert et rose pastel. Un passe-plat permettait d'assurer le service entre la salle à manger et la cuisine.



*La salle à manger  
(Photo BHM)*

De la salle à manger, on peut accéder au salon par deux grandes portes intérieures. Gris et or, il comprend lui aussi une cheminée imposante en marbre rose. Des faïences représentant des lions debout ornent l'intérieur de la cheminée. Les caissons du plafond et les boiseries sont ornés de dorures. Huit grandes portes ouvrent sur le salon : la porte d'entrée, deux portes intérieures qui communiquent avec la salle à manger, deux autres avec le bureau d'Alexis Ferradou et trois portes-fenêtres donnent sur le perron et les jardins côté sud du château. Toutes les portes du château sont surmontées de chapiteaux. La troisième grande pièce, dans le prolongement des deux autres, était le bureau d'Alexis. L'intérieur de la grande cheminée en marbre est incrusté de fleurs de lys que l'on retrouve sur les caissons au plafond. Les quatre fenêtres sont ornées de vitraux. Les planchers de ces trois grandes pièces sont d'époque.



*La cheminée  
du salon,  
(Photo A.Thomas)*

## Les mosaïques signées Spinedi

*La mosaïque  
du vestibule.  
(Photo A.Thomas)*



*La signature de  
Giovanni Spinedi et  
la date de création :  
1889  
(Photo BHM)*



Alexis et Amélie font poser sur le sol du vestibule en 1890 une superbe mosaïque, œuvre d'un mosaïste reconnu. Sa signature et la date sont bien visibles au bas du grand escalier : SPINEDI 1889. Il s'agit de Giovanni Luigi Spinedi. Il était né à Muggio dans le Tessin suisse aux environs de 1835 de Giovanni Spinedi et de Victoria Clericetti. Il était marié à Maria Dalmont d'origine helvétique elle aussi. Il décède à Toulouse le 12 juin 1916 à l'âge de 83 ans et est enterré au cimetière de Terre Cabade.

Sa réputation est avérée car il participe à un des plus gros chantiers de la Toulouse du Second Empire, le Palais Niel, un hôtel de commandement militaire construit entre 1863 et 1868 dans le quartier Saint-Étienne. Conçu pour accueillir le Maréchal Niel, d'où son nom, il ne fut jamais occupé par le Maréchal promu ministre de la Guerre en 1867. Le style d'influence parisienne de l'époque haussmannienne du Palais le rend unique en son genre dans la Ville Rose.



Spinedi conçoit et réalise la mosaïque au sol du hall d'entrée. Elle rappelle la Grèce et la Rome antiques comme celles du vestibule du Ferradou.

Alexis Ferradou et Amélie Estellé eurent l'idée ingénieuse de faire marquer leurs initiales dans la mosaïque du vestibule : un A et un F pour Alexis Ferradou devant la porte de son bureau et un A et un E pour Amélie Estellé devant la porte de la salle à manger.

*Mosaïques  
de Spinedi,  
(Photos P.Garcia)*



### La cuisine et les chambres

Il faut sortir du vestibule pour trouver la cuisine du château. On y remarque le pavage en terre cuite et une grande cheminée. C'est de ce côté du château que l'on découvre le deuxième escalier en bois qui monte jusqu'au deuxième étage du château. Cet escalier descend aussi jusqu'aux caves. A l'époque d'Alexis Ferradou, toute cette aile du château était destinée aux domestiques.

La famille Ferradou empruntait le grand escalier surmonté de deux très grands vitraux malheureusement brisés par le vent violent d'une tempête en 1999. Un tableau gigantesque représentant la Crucifixion orne ce grand escalier. Au premier étage, on trouve un immense vestibule avec plancher, boiseries et murs peints et décorés au pochoir. Les chambres avaient chacune une cheminée et des moulures en plâtre au plafond. Les arrondis et le renforcement d'une de ces chambres indiquent qu'elle abritait alors un lit à baldaquin.



*Le grand escalier  
(Photo BHM)*

### Les jardins du château

Alexis et Amélie entreprennent aussi l'aménagement remarquable des jardins du château : la plantation de grands arbres et des promenades le long des allées de buis ombragées qui entouraient un immense verger et jardin de fleurs et dont le centre accueillait un grand bassin aujourd'hui entièrement recouvert et situé au milieu du terrain de sport du Ferradou. On peut encore apercevoir du haut d'une tour du château la trace de ce grand cercle insolite.



*Le jardin  
abandonné et  
le grand bassin  
(Photo aérienne  
IGN de 1961)*

## Une vie heureuse, une fin paisible

Amélie et Alexis vécurent des jours heureux avec leurs deux filles, Jeanne-Marguerite et Jeanne-Caroline, au château du Rieu. Alexis décède au début du XXe siècle en 1904 à l'âge de 72 ans. Désormais veuve, Amélie administre seule avec ses deux filles l'ensemble du domaine. Elle fait appel à un régisseur pour le diriger. Pendant les vingt-huit ans de son veuvage, elle réussit à conserver toute sa splendeur à cette grande demeure familiale. Elle décède le 1<sup>er</sup> avril 1932 à l'âge de 89 ans.

Ses deux filles continuèrent à venir passer les étés au château. Elles vivaient toutes deux rue Clémence Isaure à Toulouse dans le quartier de la Daurade. Elles ne se marièrent ni l'une ni l'autre et n'eurent pas d'enfant. En 1935, âgées de soixante-trois et soixante-quatre ans, elles firent don post-mortem aux moines de l'abbaye de Notre Dame-du-Désert de l'ensemble du domaine. Les demoiselles du Ferradou, comme les appelaient affectueusement les Blagnacais, auraient probablement continué à venir passer leurs étés au château, mais le destin va en décider autrement. Une période bien plus sombre se profile à l'horizon.

## LE FERRADOU PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

En 1943, le château du Rieu est réquisitionné par l'armée allemande qui en fait le quartier général de la Luftwaffe. Le 25 juin 1944, les avions alliés survolent Blagnac. L'objectif est d'atteindre le terrain d'aviation où les Allemands avaient installé une école de chasse, un dépôt de bombes planantes et un centre de réparation pour leurs bombardiers et chasseurs.

Arrivés au-dessus de ce terrain, les avions alliés larguèrent 143 tonnes de bombes. Les Allemands ripostèrent vigoureusement. Ils réussirent à atteindre un avion B17 américain transportant neuf soldats. L'un d'entre eux, le lieutenant Gnesin perdit la vie ce jour-là, il n'avait que 24 ans. Ses huit camarades purent sauter en parachute et eurent la vie sauve. Le B17 s'écrasa près d'un bois à Cornebarrieu. Les soldats allemands réussirent à rattraper les huit parachutistes et les emmenèrent au QG de la Luftwaffe, au château.

Là, ils furent internés dans les caves avant d'être emprisonnés dans des camps en Allemagne. Le 25 juin 2002, une plaque commémorative fut apposée au Ferradou, près de la porte extérieure qui permet d'accéder aux caves du château. Pour cet événement historique, deux des anciens combattants américains internés dans les caves avaient fait le voyage depuis les États-Unis avec leurs familles ainsi que la sœur du lieutenant Gnesin. Le 25 juin 2024, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France, une cérémonie commémorative en hommage aux aviateurs américains a eu lieu au Ferradou en présence de 400 élèves.

*La plaque apposée  
près de la porte  
des caves,  
photo A. Thomas*



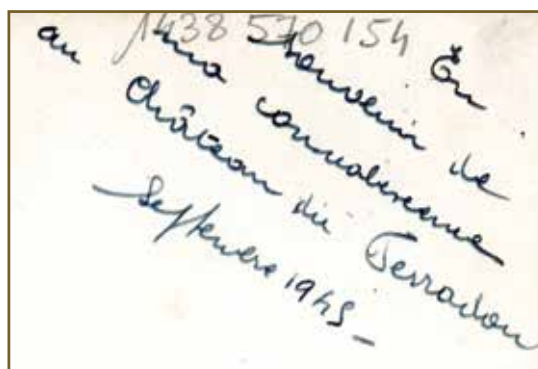
*Cérémonie  
commémorative  
du 25 juin 2025  
en présence de  
la famille  
Laurent-Lenaers,  
de la direction de  
l'établissement et  
des autorités civiles  
et militaires  
(Collection Le  
Souvenir Français)*



## L'APRÈS-GUERRE AU FERRADOU

Le 19 août 1944, les troupes allemandes s'enfuient à la suite du Débarquement. Avant de quitter le château, les Allemands le détériorent et le pillent. Ces actes de détérioration et de vandalisme sont consignés dans un état des lieux dressé par huissier le 8 juin 1945. Dans le même temps, une Amicale des prisonniers et déportés de l'aviation toulousaine s'est constituée au siège de l'usine d'aviation S.N.C.A.S.E. à Toulouse. Emue par la détresse physique des rapatriés, elle prend l'initiative d'offrir à ses camarades la possibilité de hâter leur convalescence et leur retour à une vie normale par un séjour au grand air.

Le château des demoiselles du Ferradou avec son grand parc leur convient parfaitement. Le 2 mai 1945, il est réquisitionné par ordre du préfet de la Haute-Garonne. Au rez-de-chaussée, on aménage deux confortables salles à manger, une salle de jeux-bibliothèque et une vaste cuisine. Au premier et deuxième étage, des chambres de deux à cinq lits et une infirmerie. Les caves sont réservées au stockage des denrées alimentaires. Le grand bassin au centre du jardin servira de piscine d'été. Au départ, 80 rapatriés des camps de concentration ou prisonniers de guerre y sont accueillis. Un infirmier séjourne au deuxième étage du château. Un médecin de Blagnac, le docteur Contie vient plusieurs fois par semaine les voir. Il travaille en lien avec l'hôpital Purpan tout proche.



*Maison de convalescence du Ferradou (recto et verso) 1945. (Collection Jean-Claude Magné)*

Sur tous les documents concernant cette période d'après-guerre figure le tampon : « Château du Ferradou » Blagnac (Haute-Garonne), Maison de convalescence pour prisonniers de guerre, déportés politiques, déportés du travail. Durant cette période, le château reçut le nom de ses propriétaires, même si les Blagnacais continuaient à le

nommer encore « Château du Rieu ».

L'Amicale décide alors d'étendre la zone de recrutement à toute la France. Des dons affluent de partout : des denrées alimentaires, de la graisse, du carburant, une camionnette. L'établissement reçoit 100 matelas, 100 traversins, 2 poêles de tranchées avec leurs tuyaux, mais aussi 150 kg de chocolat, 350 kg de confiture, 100 boîtes de sardines, 307 kg de mouton en conserve attribués le 4 juin 1946 par le ministère des anciens combattants. Au total, 1700 malades y séjournèrent. Un de ces résidents a laissé une trace de son passage. Sur le rebord extérieur de la porte-fenêtre du salon du château, on peut encore lire, gravé dans la pierre : PACAUD 1/8/1947 Paris XV<sup>e</sup>.

Lorsque Jeanne-Marguerite et Jeanne-Caroline Ferradou récupèrent leur demeure familiale, elle n'a plus rien à voir avec celle des jours heureux de leur enfance. Elle a été dévastée et pillée par l'armée allemande, puis complètement déstructurée par l'organisation de l'accueil de plus d'un millier de convalescents. Six ans après la

fermeture de la maison de convalescence, elles décèdent toutes deux à huit jours d'intervalle en 1953. Les moines de l'abbaye de Notre-Dame du Désert peuvent alors récupérer leur héritage. Le domaine leur appartient mais ils ne l'exploitent pas. Abandonnés le château, ses dépendances, ses jardins, tombent en friches et cet état de désolation dure plusieurs longues années avant que le château ne connaisse une nouvelle destinée.

## LA NAISSANCE DE LA VOCATION ÉDUCATIVE DU CHÂTEAU

### L'école Saint-Dominique-Savio

En 1960, le château est racheté par le supérieur de l'école chrétienne de Rieux-Volvestre, l'abbé Bertaina, attiré par l'annonce suivante : « *Un château aux grandes dépendances et parc d'environ 10 hectares, à vendre, à 8 kilomètres de Toulouse, conviendrait maison de repos, colonies...* ». Il souhaitait transférer son école du Comminges vers la région toulousaine. Il lui fallut défricher, en coupant les ronces, avant de commencer à aménager des locaux aptes à recevoir en pension des élèves le 24 septembre 1961.

Publicité pour  
l'école Saint  
Dominique-Savio  
dans les premiers  
exemplaires du  
journal municipal  
Forum  
(AM de Blagnac)



**ÉCOLE LIBRE "S'-DOMINIQUE-SAVIO"**

Le Ferradou — BLAGNAC — Tél. 85-81-59

En plein air, en plein bois  
Aux portes de Toulouse  
A 2 kms de Blagnac sur la route de Grenade

CLASSES PRIMAIRES  
C.E.G. jusqu'à la troisième  
(classique et primaire)

PROJET DE SECONDAIRE ET TECHNIQUE  
(Commercial)

PENSION — DEMI-PENSION — EXTERNAT  
(avec ramassage par car spécial)

Pour les jeunes de 6 à 17 ans

Pendant huit ans le pensionnat se développe et il va vivre un nouvel essor lorsqu'en 1968, le chanoine Vercellone, alors curé de Gragnague, arrive à l'École Saint-Dominique. L'établissement scolaire va prendre un nouvel élan par l'ouverture d'un C.E.G. (collège d'enseignement général). L'effectif atteint alors 130 élèves. Bientôt, l'école et le collège Saint-Dominique laissent place à un nouvel établissement scolaire. En 1971, il change de nom et de propriétaire, en la personne d'André Laurent.

### André Laurent, fondateur du Ferradou, les premières années

La première fois qu'André Laurent découvre le Ferradou, il a un véritable coup de cœur. Créer une école, c'était son rêve ! Originaire de Vannes en Bretagne, il était né le 17 juillet 1924. Après des études littéraires et scientifiques, il entame une carrière de professeur à Vannes, puis à Poitiers et enfin au Caousou à Toulouse en 1958, pour se rapprocher du Sud-Ouest natal de son épouse, Monique Laurent. Au Ferradou, le travail est considérable. Mme Laurent s'occupe de l'intendance, du matériel, du personnel. M. Laurent s'entoure d'une jeune équipe de professeurs dont trois responsables. Un projet d'établissement voit le jour. Dans les cinq premières années, un lycée est ouvert, l'établissement jusque-là réservé aux garçons sera ouvert aux filles, un service de transport scolaire est mis en place. Par ailleurs, l'établissement obtient un contrat d'association avec l'État et une convention est signée avec l'Enseignement catholique. Ce sont sûrement toutes les difficultés

vécues et vaincues ensemble qui ont dû contribuer à consolider les liens d'une première équipe de responsables et de professeurs dévoués. Ils ont insufflé cet « esprit Ferradou » qui perdure encore aujourd'hui.



*Cérémonie de remise des prix pour les sportifs par André Laurent sur le perron du château, fin des années 1970 (derrière André Laurent, son épouse Monique Laurent (Collection Martine Laurent-Lenaers)*

Quant à André Laurent, il dirigeait cette première équipe avec bienveillance. Il connaissait aussi tous les élèves auxquels il faisait, un par un, la lecture des notes. À la fois exigeant et bienveillant il a donné sa chance à tous. Il s'était installé dans le bureau d'Alexis Ferradou, avec son grand bureau et sa bibliothèque imposante. Il y recevait les parents, les enseignants et les élèves en y exerçant son rôle de directeur. Cette pièce est telle qu'il l'a laissée.



*Bureau d'André Laurent, (photo A.Thomas)*

Durant ces dix premières années du Ferradou, une partie des pièces du rez-de-chaussée du château accueillait le secrétariat, l'administration et la comptabilité. Des responsables, des professeurs, des surveillants logeaient au premier et au deuxième étage. Des élèves de Terminale y logeaient également. En 1976, André Laurent décide de fermer le pensionnat. Peu à peu, des réalisations concrètes vont voir le jour : construction d'un gymnase, d'un centre de documentation, d'une salle polyvalente, une salle informatique, des laboratoires, une nouvelle

école, un self-service à la cantine... Il est vrai qu'en 25 ans, le Ferradou passe de 130 élèves à plus de 900. Il en compte aujourd'hui autour de 1200.

*Photo de la classe  
de CM1 de Mme  
Annie Péliou aux  
côtés du directeur,  
André Laurent,  
en mai 1978  
(Collection  
Martine  
Laurent-Lenaers)*



Lorsque l'heure de la retraite sonne en 1995, André Laurent se consacre alors pleinement à sa passion hellénistique et à son goût pour l'écriture. Il s'engage aussi dans la vie locale en devenant conseiller municipal délégué. Il a travaillé au sein de plusieurs commissions : équipements et travaux, emploi et solidarité, culture, communication. Il décède le 3 octobre 2015, à l'âge de 91 ans.

## **L'ENVIRONNEMENT DU FERRADOU, UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL**

Le Ferradou d'il y a cinquante ans, c'est l'image d'Épinal d'une école à la campagne, sans barrière, sans grillage, ouverte sur la nature. Après avoir traversé le village de Blagnac, on y accédait par la route de Grenade, Départementale non éclairée et longée par deux longs fossés profonds. De là, il fallait se débrouiller non sans mal pour découvrir un petit chemin au milieu des champs de tournesol, aujourd'hui dénommé « Chemin du Ferradou ». Quel changement ! Pas de quartier Andromède, pas d'immeubles ni de tram, mais juste deux ou trois fermes, la métairie de Sauzas,

*Photo aérienne  
de la Gravière  
1976  
(IGN)*



des vaches, des pâturages et des champs de blé, de colza et de tournesol à perte de vue. Lorsqu'on empruntait ce chemin très étroit, on remarquait sur la droite un grand lac, vestige d'une ancienne gravière d'où l'on extrayait les graviers d'une nappe souterraine de la Garonne. Ce lac attirait quelques pêcheurs et parfois même un orpailleur. C'est aujourd'hui l'emplacement des terrains de foot municipaux et du gymnase Andromède.

Un peu plus loin, en arrivant au Ferradou, sur la gauche, on trouvait une ferme dont les vaches venaient parfois brouter devant le foyer du collège actuel. Le château était entouré de dix hectares de bois aux arbres centenaires et traversé par un ruisseau, le Riou. On y apercevait très souvent des biches avec leurs faons qui remontaient le ruisseau depuis la Garonne pour venir se désaltérer et qui s'approchaient parfois tout près des salles de classe. Merveilleux spectacle pour les élèves ! Et comment ne pas se laisser distraire en regardant les écureuils très nombreux sauter de branche en branche !



*Le Riou  
en septembre 2025,*

*L'allée qui longe  
le Riou et le parc  
du Ferradou,  
(Photos A.Thomas)*

Aujourd'hui, situé au cœur du quartier Andromède en plein développement, le Ferradou a su malgré tout protéger et conserver son espace vert, une partie de son bois, ses arbres centenaires très nombreux dont certains fort rares, comme le maclura



*L'acacia  
à fleurs roses,  
(photo A.Thomas)*

*Le filaire,*  
(Photo A.Thomas)



*L'oranger  
des Osages,*  
(Photo A.Thomas)



qui se dresse majestueusement dans la cour du collège. Les Indiens Osages, apparentés aux Sioux de l'Arkansas, se servaient de son bois pour fabriquer leurs arcs et... se teindre en jaune. C'est pour cette raison que l'on nomme aussi le maclura « Oranger des Osages ». Des générations d'élèves du Ferradou ont ramassé ses fruits semblables à de grosses oranges

vertes et bosselées qui tombent à la fin de l'automne.

Un autre arbre exceptionnel, toujours dans la cour du collège, a reçu en 2018 la distinction d'arbre remarquable par l'association « Arbres et paysages d'Autun » et figure à la page 194 du très beau livre *À la découverte des arbres exceptionnels de la Haute-Garonne*, il s'agit d'un filaire.

## REMERCIEMENTS

BHM remercie vivement Martine Laurent Lenaers de nous avoir ouvert les portes de sa demeure et d'avoir partagé avec nous ses souvenirs. Elle a enrichi l'histoire de Blagnac.

Merci à l'ami Didier Chapuy pour les recherches généalogiques sur Giovanni Spinedi.

## BIBLIOGRAPHIE

*À la découverte des arbres exceptionnels de la Haute-Garonne* aux Editions Musso par Janine Cransac et les textes de Sébastien Vincini, Georges Feterman, Jacqueline Sert, Alain Pontoppidan, Catherine Cibien, Ernst Zürcher, Jean-Luc Moudenc et Marie-Pierre Chaumette, Plaissan (34), édition augmentée, 2023.

*Blagnac Questions d'Histoire* : n° 26, n° 69



*Les communiantes de Blagnac vers 1955 en compagnie de l'abbé Manières et des responsables de l'église de Blagnac (Collection Daniel Colmel)*

# Le château du Ferradou

## Souvenirs et anecdotes

par Michèle Ferlet

Si aujourd'hui, pour nombre de jeunes Blagnacais et de familles, le Ferradou est synonyme d'école, ce n'était pas le cas dans les années 1950.

Blagnac, petit village d'environ 2500 âmes, avait une école publique, répartie en une maternelle, une école de filles et une de garçons et un château dans sa proche campagne, château qui fascinait quelque peu, d'autant que pendant quelques années entre 1952 et 1960, il est resté inoccupé.

Lieu abandonné, grand parc, lieu magique qui ressemblait fort aux châteaux des contes de fées de Disney pour l'imagination de nombre d'enfants et surtout d'adolescents ! Nous sommes nombreux à avoir dans un coin de notre mémoire une image embellie du château du Ferradou.

### QUELQUES-UNS ET QUELQUES-UNES ONT BIEN VOULU LIVRER LEURS SOUVENIRS

*L'une dit : « j'en garde un souvenir magique ! Je nous revois dans le parc cueillant des fleurs. Il y avait d'autres gamins, sûrement du quartier. C'était l'année de notre communion ! »*

Une autre répond en écho : *« C'était un endroit un peu mystérieux, genre Belle au Bois dormant, à la fois fascinant et inquiétant. Au printemps, il y avait de magnifiques buissons de lilas ». L'odeur des lilas au printemps reste un merveilleux souvenir et on se réjouissait d'en cueillir de nombreuses branches.*

Les plus jeunes, sous la houlette de l'abbé Manières, vivait l'heure du patronage, avec des jeux dans les prés et les abords du château. On jouait aux indiens Sioux contre une cavalerie US imaginaire mais sans rentrer dans le château.

D'autres en revanche avaient franchi le pas, ils parlent de flashes, de moments fort agréables, enfouis au fond de la mémoire. « *Nous partions, toute une bande de camarades, garçons et filles, le jeudi après-midi (jour de repos à l'époque), avec bien sûr l'interdiction formelle des parents de nous y rendre car la bâtisse était à l'abandon. Nous jouions à cache-cache, nous nous cachions dans les caves. Ce devait être dangereux de déambuler dans ces caves, mais nous n'en avions aucune conscience !* »

Les garçons appréciaient les lieux, notamment les adolescents, entre 14 et 16 ans, plus téméraires aussi. « *On aimait se faire peur, raconte l'un, en rejouant le dernier film de cape et d'épée ou le dernier western projeté au cinéma (le Rex, seul cinéma du village et paroissial de surcroît). On courait dans les escaliers et les couloirs en claquant portes et fenêtres* ».

Un jour, l'un de nous avait entendu dire que les pointes du paratonnerre étaient en platine. « *Quelle aubaine ! On allait s'enrichir ! L'un de nous, poussé par les copains et pour faire le « mariolle » est monté jusqu'au paratonnerre. Mais la fixation était trop forte ! Il n'a pas pu arracher les pointes. Heureusement, quelqu'un, un voisin fermier peut-être, a crié et peu courageux, nous nous sommes tous enfuis !* ».

Souvenirs de jeux, sans vandalisme !

D'autres, un brin plus âgés, entrés dans le château en ont gardé le souvenir d'une atmosphère presque envoûtante. « *Le silence régnait. Nous étions seuls dans cet immense édifice, avec pour seule compagnie l'écho de nos pas sur le parquet craqué. Par moments, le vent se levait et faisait claquer une porte, brisant le calme pesant. Chaque salle semblait figée dans l'oubli, comme si les souvenirs des anciens habitants restaient enfermés dans les pierres. Une vieille armoire tenait encore debout, un cintre suspendu comme un vestige fragile d'un quotidien disparu. La lumière s'amusait à traverser les grandes fenêtres. L'atmosphère était presque magique, mystérieuse...* »

Certains, plus sentimentaux (n'est-ce-pas !) profitaient de la discrétion offerte par les haies de buis pour flirter, et plus si affinités, avec leur petite amie. Le mot « copine » n'avait pas le sens actuel !

Depuis ce temps-là, le château a perdu de son charme magique, mais il continue de rester un beau fleuron du patrimoine blagnacais !

# Angèle Del Rio et Yves Bettini : une vie de luttes

par *André Arnal*

Nous poursuivons l'évocation des jeunes toulousains qui le 5 novembre 1940, ont osé défier le régime vichyste. La plaque du 13, rue Alsace-Lorraine, porte le nom de ces sept intrépides. Parmi eux, Angèle Del Rio et Yves Bettini, un couple, dont nous retraçons le parcours de luttes dans cet article.

## YVES

Yves naît le 4 avril 1922, à Toulouse, dans une famille italienne, immigrée, depuis 1919, pour des raisons économiques. Il demeure chez ses parents, locataires au 19 rue Laganne. Son père, Pietro, né en 1883, travaille chez un artisan peintre d'appartement. Un peu artiste, il peint des statues et musicien, il joue de la guitare à 9 cordes dans un orchestre toulousain. Il n'est pas engagé politiquement mais se révèle être de sensibilité de gauche. Sa mère, Maria, blanchisseuse, travaille à domicile. La famille compte six enfants, le plus âgé né en 1907, le plus jeune en 1925. Yves est scolarisé à l'école Lespinasse. Il se montre déjà rebelle, harcelé par ses camarades qui le traitent de « sale macaroni », il acquiert une réputation de bagarreur qui le suivra longtemps. Il obtient le certificat d'étude primaire en 1936. Il entre en apprentissage à l'entreprise parisienne du bâtiment pour devenir dessinateur industriel. En novembre 1940, Il travaille en qualité de garçon de course à la SPAR (Société de produits alimentaires et régime) chez M Wendling, 24 rue Saint-Anne. Mais auparavant, en février 1940, un rapport de police du 29 février 1940 signale qu'il a été « employé à l'atelier de fabrication (chargement des cartouches) » et qu'il a été licencié parce qu'il a « effectué une propagande regrettable auprès des ouvriers indochinois de l'entreprise en leur procurant des brochures communistes ».

Yves adhère aux jeunesses communistes dès le début de la guerre d'Espagne. Il participe aux actions de solidarité avec le peuple espagnol, en particulier des collectes... Dans cette organisation de jeunes, il rencontre sa future épouse Angèle Del Rio. Ils ont 14 ans tous deux.

## ANGÈLE

Les parents d'Angèle sont espagnols, elle a cinq frères et sœurs. Ses parents, immigrés économiques sont arrivés en France en 1918. Son père, artisan ferronnier, de sensibilité



*Les fiançailles  
de Yves et Angèle  
20 mai 1940  
(Archives  
familiales  
Yves Bettini)*

de gauche mais non encarté dans un parti, fréquente la communauté hispanique à la Casa d'Espagne. Angèle, apprentie dans une petite fabrique de chaussures, participe aux manifestations du printemps 1936. En novembre 36, elle est licenciée pour avoir refusé de travailler le samedi matin alors que le Front populaire venait d'accorder deux jours de repos par semaine, le samedi et le dimanche. Elle retrouve un emploi de remmailleuse de bas en soie, dans une blanchisserie, rue du Taur.

*Juillet 1939,  
Thorez à Toulouse,  
Angèle avec son  
vélo (à droite).  
On reconnaît  
Maurice Thorez (1),  
Marcel Craste (2) et  
Marcel Clouet (3)  
(Archives  
familiales  
Yves Bettini)*



En octobre 1939, le père d'Angèle et ses deux frères aînés, des « métèques », sont internés au camp du Vernet et Angèle est déchue de la nationalité française.

## **L'ACTION DES JEUNESSES COMMUNISTES À TOULOUSE À L'AUTOMNE 40**

En juillet 1940, Yves rend visite au secrétaire régional des Jeunesses communistes, Aimé Rouquette. Malade, ce dernier souffre de la tuberculose, il meurt peu après. Aimé convainc Yves de la nécessité de reprendre les activités de propagande. Il lui annonce la visite prochaine, chez lui, d'un délégué de la fédération communiste. Pour s'identifier il lui montrera une carte postale représentant un bouquet d'œillets rouges, et lui donnera des directives en vue de reconstituer l'organisation clandestine à Toulouse. Quelques jours après, un homme se présente chez lui, le signe de reconnaissance à la main. Il déclare se nommer Lenormand et lui fixe un nouveau rendez-vous : place du Fer-à-Cheval, avec un militant qui lui remettra un paquet. Le camarade sera en train de lire un journal dont Lenormand lui indique le titre. Yves lui demandera l'heure, et il répondra une heure également convenue. Yves se rend au rendez-vous, récupère le paquet et l'emporte chez lui. Il contient un appareil duplicateur ayant la forme d'un phonographe portable. Lenormand lui a confié la mission d'assurer chaque mois avec cette machine le tirage du journal de la jeunesse communiste « Avant-garde », de collecter de l'argent pour acheter du papier et de recruter des jeunes pour le diffuser dans la ville. L'homme qui lui a remis le duplicateur lui a fixé d'autres rendez-vous avec un troisième militant, Rolland, au kiosque à journaux, à l'angle de la ligne 12, place Saint-Michel. Yves prépare le brouillon du journal, une feuille recto-verso, le remet à Rolland qui quelques jours plus tard le lui rend, corrigé et dactylographié sur un stencil. Yves avoue aux policiers avoir rencontré Rolland une quinzaine de fois. Au début, Yves assurait seul le tirage de 500 ou 600 exemplaires, ensuite Robert Caussat, le Blagnacais, vient l'aider et écrit des articles. En octobre 1940, Rolland lui demande d'augmenter le tirage et la fréquence de diffusion,

le numéro de la deuxième quinzaine de novembre est tiré à 3000 exemplaires, et ils impriment deux numéros par mois. Les diffuseurs sont organisés selon le schéma d'organisation du parti communiste clandestin, appliqué par la Résistance communiste pendant toute la durée de la guerre, de la base à la direction : le groupe de trois ou triangle. Un seul des trois militants a le contact avec le responsable de niveau supérieur. Trois équipes de trois sont constituées. La première, Yves, Angèle, sa fiancée et Robert Caussat, se charge de l'impression. La deuxième regroupe des travailleurs de Dewoitine, Jean Bertrand, André et Angèle Delacourtie. Enfin la troisième est composée d'Armand Buisson, Marcel Gainza et Pierre Lacraberie. Un seul membre de chaque équipe est en relation avec Yves chez qui il récupère les tracts, les autres ignorent le nom des autres militants du réseau. D'après les témoignages de Jean Bertrand, de Jean Llante et d'Angèle Del Rio, Il semblerait que chaque groupe décide et agit en autonomie.

Le plus simple est de glisser de nuit les journaux dans les boîtes aux lettres. Certaines personnes bien intentionnées, en découvrant un, s'empressent de le porter au commissariat où est établi un procès-verbal. Mais ils organisent aussi des actions plus hardies. Ils agissent seul ou à deux, dans des lieux fréquentés, devant les cinémas, sur des places... Pendant que l'un des deux laissent tomber les tracts au sol ou les jette à la volée, l'autre observe la réaction des passants. Pour diminuer les risques d'arrestation, souvent, c'est à vélo qu'ils opèrent, il est plus facile ainsi de s'éloigner du lieu de l'action. Jean Bertrand invente une machine à lancer les tracts en utilisant une tapette à rats (1), un système simple mais ingénieux, qui permet aux jeunes de quitter les lieux avant que ne tombent les feuilles dans la rue. La police signale son utilisation dès le 5 octobre au 4 allées Jean-Jaurès. Ils ne se contentent pas de distribuer des journaux, ils collent des affichettes dans les rues, Ils tracent des inscriptions reprenant les mots d'ordre communistes, sur les murs, à la prison Saint-Michel, au Jardin des Plantes : « A mort Pétain » « Femmes, exigez la carte d'alimentation pour vos prisonniers », le plus connu mais à l'évidence, pas le plus réaliste étant « Thorez au pouvoir »... Pendant que son copain Armand Buisson fait le guet, Pierre Lacraberie suspend devant la caserne Pellet, rue des 36-Ponts, une banderole « Compagnons de France (2) = jeunesse hitlérienne : libérez les classes 38-39 »

Le coup le plus retentissant réalisé par ces jeunes et que la mémoire toulousaine a retenu comme étant « le premier acte de Résistance toulousaine » est celui réalisé par l'équipe de Jean Bertrand : le lancement de journaux, avec l'appareil dont il est l'inventeur, sur le passage du cortège de Pétain, le 5 novembre, au 13 de la rue Alsace-Lorraine.

## LA RÉACTION DES AUTORITÉS

C'en est trop ! La Dépêche, du 1er décembre 1940, témoigne de l'exaspération des autorités. Toulouse semble devenu « l'un des centres les plus actifs voire des plus audacieux de la propagande de la 3<sup>e</sup> Internationale ». Le Préfet Cheneaux de Leyritz, « bien décidé à faire cesser ces agissements non seulement donne des directives aux responsables des diverses polices mais, au cours du mois de novembre, il tient à prendre lui-même la direction des investigations prescrites par lui », Il multiplie les conférences avec les commissaires Gamel et Jean. Il faut que cesse « cette ignoble propagande criminelle qui souille les rues de la ville ». Il prend un arrêté renforçant la répression des activités communistes (3).

La police est sur les dents, il faut agir vite et les recherches ne tardent pas à donner des résultats. Le 25 novembre, des agents font irruption chez les Bettini, perquisitionnent la maison : des tracts, le duplicateur sont trouvés. Yves et son père, qui nie être impliqué dans les activités de son fils, sont arrêtés. Le soir même, alors que les policiers sont toujours là, Marcel Clouet, bien connu des policiers, frappe à la porte de la maison. Selon ses dires, il vient récupérer du linge. Il est fouillé, des documents communistes sont trouvés dans son portefeuille, Il est à son tour appréhendé. Dans les jours qui suivent tous les membres

du réseau tombent. Angèle, la fiancée de Yves, est arrêtée au domicile d'Armand Buisson à qui elle rendait visite. Seuls, André et Angèle Delacourtie échappent au coup de filet policier, Jean Bertrand a déclaré aux policiers qu'il a opéré seul le 5 novembre. Sur Marcel Clouet, les enquêteurs ont découvert une liste de communistes de dix départements de la région. Ces personnes sont interrogées, leur domicile perquisitionné, certaines arrêtées. Chez l'une d'entre elles, le 28 novembre, à Albi, après une course poursuite, les policiers se saisissent d'un autre cadre des jeunesses communistes, Jean Llante. Ce dernier et Marcel Clouet ont des responsabilités régionales, ils ont pour mission de reprendre contact avec les militants des départements voisins pour reconstituer l'organisation. Les inculpés subissent de multiples interrogatoires parfois violents, Angèle Del Rio témoignera des visages tuméfiés de ses camarades. Ils sont incarcérés à la prison Saint Michel. Seuls Angèle Del Rio, le papa de Yves et Marcel Gainza sont libérés avant leur comparution devant le tribunal militaire de Toulouse. Le 20 mars 1941, ils sont quinze (4), face aux juges en uniforme, accusés d'avoir travaillé à la reconstitution de la IIIe Internationale. Yves, Robert Caussat et Jean Llante sont condamnés à deux ans de prison ferme. Marcel Clouet et Jean Bertrand, en raison de leurs problèmes de santé, écopent de 4 ans de prison avec sursis, les autres accusés, bénéficient de sursis ou d'un non-lieu. Yves, Robert et Jean sont transférés à la centrale de Nîmes pour purger leur peine. L'esprit de camaraderie, la solidarité entre les détenus politiques, l'aide des familles par les colis envoyés et les visites permettent de garder le moral malgré les conditions de détention difficiles. Mais Yves doit encaisser plusieurs coups durs et le soutien de ses camarades ne lui manque pas pour les surmonter.

## LE SORT S'ACHARNE SUR YVES

Son père, condamné à 2 ans de prison avec sursis le 20 mars a été libéré, mais jugé indésirable parce que « métèque », il est interné au camp du Récébédou à Portet. Malade, mais aussi affaibli par les privations, il meurt le 10 mai 1941, à l'hôpital La Grave. Quant à sa mère, Maria, et sa fiancée, Angèle, elles sont internées dans des camps de concentration. Maria est libérée du camp de Brens, le 18 juillet 1943 mais elle a été contrainte de signer, à l'âge de 58 ans, « un engagement à ne pas se livrer à des activités antifrançaises et à observer un loyalisme parfait à l'égard des lois et de l'œuvre du Maréchal Pétain ». Angèle, arrêtée à nouveau le 30 avril 1941, est internée au camp du Récébédou pendant un mois et demi. Le 6 juin 1941, elle est transférée au camp du Rieucros en Lozère. De février 1942 au 6 juin 1944 elle séjourne au camp de Brens (Tarn) avant de se retrouver dans celui de Gurs (Pyrénées-Atlantiques). Elle s'évade de ce dernier, le 28 juillet 1944, avec la complicité d'un gardien, et rejoint Toulouse en train.

## SORTIE DE PRISON

Deux ans après leur arrestation, le 26 novembre 1942, jour pour jour, Yves, Robert et Jean sont libérés, Mais Yves, déchu de sa nationalité, est envoyé directement au camp du Vernet, le plus répressif de France. Le 18 juillet 1943, les autorités italiennes viennent au camp récupérer leurs ressortissants. Yves fait partie du lot. Ils sont emmenés à Saint-Jean-de-Maurienne et emprisonnés au Fort Replat avant leur départ pour les îles Lipari où Mussolini enferme ses adversaires. Mais, le 8 septembre, changement de programme, les Allemands, après la signature de l'armistice entre l'Italie et les alliés, prennent le contrôle de la zone occupée par les Italiens depuis novembre 1942. Dès lors, Yves et ses compagnons dépendent de la gestapo qui décide de les transférer au camp de Buchenwald en Allemagne. Yves s'est lié avec trois camarades, Casimir Manigrasso (Toulousain), Jules Bochino (Niçois) et Dante Campioli (originaire de l'Ain), ils décident de s'évader deux par deux à la première occasion. Au matin du 2 octobre, à 11 heures, alors que le train qui doit assurer leur transfert en Allemagne est en gare, Yves et Casimir profitent

d'une faille dans la surveillance pour se faire la belle. Après plusieurs jours de marche, à travers les forêts, ils rejoignent l'auberge de jeunesse de Saint Sorlin d'Arves où les quatre amis s'étaient donné rendez-vous.

## LES MAQUIS DE L'AS



*Les 4 copains  
en 1944  
de gauche à droite  
Jules, Yves, Dante,  
Casimir  
(Archives  
familiales  
Yves Bettini)*

Ils s'engagent dans les maquis AS (Armée secrète) de l'Ain de Roman-Petit (5). Ils participent au célèbre défilé du 11 novembre 1943 à Oyonnax. Très médiatisée par la presse clandestine et par Radio Londres cette action convaincra les alliés d'armer la Résistance intérieure. Les maquisards après s'être assurés le contrôle de la ville, défilent, drapeau et clairons en tête. Après une minute de silence, Ils déposent, au monument aux morts, une gerbe en forme de croix de Lorraine, portant la mention : « Aux vainqueurs de hier, les vainqueurs de demain ».

Peu après, les quatre compagnons rejoignent les maquis communistes du 1er bataillon FTPF de l'Ain. Yves, simple soldat, sous le pseudonyme de Barteaud, agent de liaison du camp « le vengeur », dans un premier temps, participe à des opérations de distribution de tracts et journaux clandestins et de renseignements sur des collaborateurs. Dans un deuxième temps, il est responsable du ravitaillement du maquis. En juin 1944, il est détaché de son unité pour devenir adjoint au commissaire aux effectifs à la direction du bataillon, avec le grade de lieutenant. Le commissaire aux effectifs veille à la discipline et au moral des hommes. Les états de service de Yves, signé du capitaine Grillon, commandant du 1er bataillon FTPF de l'Ain, le 17 mai 1946, portent la mention « très bon officier » et indiquent qu'il a pris part à des actions contre les collaborateurs, à plusieurs combats, à de nombreuses embuscades, sabotages, réceptions de parachutages. En août, les maquis de l'Ain libèrent le chef-lieu du département. Le 24 septembre 1944, Yves demande sa mutation dans les FTPF de Haute-Garonne pour retrouver sa fiancée dont il avait appris le retour à Toulouse. Muni d'un laissez-passer et d'un bon de transport, il regagne Toulouse.

## RETOUR A TOULOUSE

Dès son arrivée, il se rend directement au siège des Jeunesses communistes où il est sûr de retrouver son amoureuse. Il ne se trompe pas, Angèle est devenue permanente de l'organisation. Quelle joie de se retrouver après quatre ans d'épreuves terribles ! Mais très vite, l'ambiance autour d'eux change, ils ressentent de la gêne, de la défiance chez leurs compagnons. Yves demande à reprendre sa carte du parti, il se heurte à un refus. Il est accusé d'avoir dénoncé ses camarades de lutte de novembre 1940, c'est lui

qui aurait permis aux policiers de les arrêter. Angèle est sommée de rompre avec son fiancé, indigne de partager la vie d'une jeune communiste. Sans hésiter, elle démissionne de ses fonctions au sein de l'organisation pour rester avec Yves. Commence alors une nouvelle vie, pénible, cruelle. Aux difficultés matérielles que vit alors la population s'ajoute la douleur d'avoir été mis à l'écart, injustement. Yves nie les accusations dont il est l'objet.

## DES ACCUSATIONS

Il ne nous appartient pas, 80 ans après les faits, de porter un jugement mais à sa décharge, nous voulons faire part d'un rapport du commissaire de la police spéciale Gamel.

Ce dernier, le 25 novembre 1940, dans son rapport au préfet, rend compte de son travail. Il explique que son enquête a abouti grâce aux renseignements donnés par un informateur sérieux sur les activités communistes. Les arrestations menées avec succès ont confirmé la valeur de ces renseignements. Il termine en signalant qu'il a invité son informateur à garder le contact avec les éléments directeurs du parti communiste...

Et une remarque s'impose, si Yves avait été cette « taupe » qu'évoque le commissaire, il aurait été bien mal récompensé par la police de ses services car, tant lui-même que ses proches, son père, sa mère, sa fiancée ont été durement réprimés par le régime de Vichy. Pour le couple la situation s'aggrave. Précédé de la réputation de traître, Yves ne trouve pas de travail à Toulouse. Ils sont contraints de quitter la ville en 1953 pour Fumel. Ils reviendront en 1966.

## L'APAISEMENT

Dans les années 1980, les dirigeants locaux du PCF prennent langue avec le couple. Yves et Angèle réintègrent la famille communiste à laquelle, de cœur, ils étaient restés attachés. Ils ne sont pas militants mais ils n'hésitent pas à défendre « le parti » et en particulier Yves ne supporte pas les propos calomnieux prétendant que le parti communiste n'aurait commencé à résister qu'en juin 1941 après l'invasion de l'URSS par Hitler.

Yves se prête volontiers à raconter sa vie de Résistant mais discret, il n'en fait pas étalage. Il entreprend des démarches pour faire reconnaître ses droits de combattant dans les années 1980. Il meurt en 2008, lors de ses obsèques un hommage est rendu au Résistant en particulier par le représentant du PCF.

Angèle, à partir des années 1990, entreprend un long travail pour faire vivre la mémoire résistante en particulier auprès des jeunes. Elle participe aux cérémonies mémorielles du camp de Rieucros, de Brens, de la prison Saint-Michel... Elle préside plusieurs associations mémorielles. Le 5 novembre 2009, à l'âge de 87 ans, elle prend la parole lors de la première cérémonie de commémoration du lâcher de tracts sur Pétain.

En 2010 elle reçoit la Légion d'honneur pour l'ensemble de « son engagement fidèle au service de la France ».

En 2012, est publié un livre « Comment j'ai résisté à Pétain ? » dans lequel elle converse avec l'auteur Catherine Heurteux Peyréga pour raconter sa vie. Elle omet de parler de la période après-guerre où, elle et son mari, ont été victimes de l'ostracisme de la part de leurs camarades. Ce silence montre que cette partie de sa vie a été une des plus cruelles. Elle décède en 2017, lors de ses obsèques de nombreuses prises de parole rappellent son parcours. La ville de Toulouse a rendu hommage aux époux Bettini, en donnant leur nom à deux lieux de l'espace public : le parvis Yves et Angèle Bettini devant la prison Saint-Michel et la salle Angèle Del Rio, au sein de la maison de quartier du Récébédou. La guerre n'a pas épargné les coups à Yves et Angèle. Leur vie durant, dans les épreuves, ils sont restés fidèles à leurs engagements de jeunesse et ils ont gardé intacte leur volonté de lutte. Robert, leur fils, le 31 août 2024, lors d'un colloque sur la Résistance communiste dans la région rappelait, en reprenant les mots de Stéphane Hessel, la leçon adressée à

la jeunesse, qu'il avait retenue de la vie de ses parents : « c'est bien de s'indigner mais c'est mieux de s'engager »



2008  
*Au premier plan  
de g à d  
Robert Bergeaud,  
Yves Bettini,  
Robert Caussat,  
Angèle Bettini,  
Jeannette  
Weidkmet  
(Archives  
familiales  
Robert Bergeaud)*

## NOTES

(1) Voir « Blagnac, questions d'histoire » n° 66 : article « Jean Bertrand le Résistant »

(2) « Compagnons de France », mouvement de jeunesse créé par Vichy

(3) Article 1<sup>er</sup> : L'émission de tracts communistes entraînera sans préjudice de sanctions judiciaires éventuelles l'internement des individus appréhendés. Seront également arrêtées et internées les personnes reconnues complices en cette matière ou qui fréquentent habituellement les individus appréhendés.

Article 2 : Toute émission de tracts sur le territoire d'une commune pourra également entraîner l'arrestation et l'internement de personnes qui sont connues dans cette commune pour leur attache passée avec le parti communiste.

## REMERCIEMENTS

Un grand merci à Robert Bettini, le fils de Angèle et Yves, pour son témoignage et pour les documents qu'il nous a communiqués.

Et merci à notre généalogiste Didier Chapuy.

# Une demeure blagnacaise d'hier à aujourd'hui

## la maison du 8 boulevard Jean-Rivet

par Olivier Caudron

Sur le boulevard Jean-Rivet, au numéro 8, une maison attire l'attention par son volume imposant ainsi que par le charme qui s'en dégage, en dépit des marques du temps, en haut d'un gracieux escalier et derrière une belle et agréable terrasse de quelque 40 m<sup>2</sup> toute en longueur.

### L'HABITAT PARTAGÉ DE L'ARCHE EN PAYS TOULOUSAIN

Acquise en 2018 par l'association « L'Arche en Pays toulousain », cette demeure est devenue deux ans plus tard, après travaux, un habitat partagé où résident aujourd'hui, au rez-de-chaussée et au premier étage, dans des logements de type T2, cinq personnes, dont quatre accueillies à L'Arche et travaillant à l'ÉSAT Maniban, et une retraitée qui était déjà locataire des anciens propriétaires. Les habitants disposent également d'une grande salle commune. A l'arrière de la maison, un grand volume sur terre battue, appelé « garage », donne sur la rue de l'Église ; autrefois équipé de mangeoires, il a abrité des animaux et, paraît-il, servi de relais de chevaux. La pièce située au-dessus du garage a probablement servi de grange.



La maison  
du 8 boulevard  
Jean-Rivet  
(photo O.Caudron)

Cet habitat a été dénommé par L'Arche, en concertation avec ses résidents, « Les Galets ». Cette appellation évoque le mode de construction des bâtiments blagnacais en briques et galets alternés (*l'opus spicatum*), mais aussi la coutume adoptée à L'Arche en Pays toulousain de remettre à chaque nouvel entrant dans la communauté un galet peint par une personne accueillie et comportant le prénom du récipiendaire. C'est également un clin d'œil au nom d'une ancienne propriétaire de la maison, Mme Galey.



La dénomination  
actuelle de la  
maison,  
avec le logo de  
L'Arche,  
au-dessus de la porte  
d'entrée  
(réalisation  
Arthur Huet)

L'Arche a revendu en 2019 les combles de la maison à un couple faisant partie de ses salariés, qui les a aménagés en appartement avant de les revendre à son tour, à son départ de la communauté en 2023, à une personne extérieure à L'Arche qui habite donc ce second étage.



Sise dans le périmètre de protection d'un monument historique, l'église Saint-Pierre, la maison du 8 boulevard Jean-Rivet (que nous désignerons désormais simplement par « la maison ») est soumise à la réglementation afférente, sous le contrôle de l'architecte départemental des monuments historiques.

*L'escalier d'accès à la terrasse  
(photo O.Caudron)*

## DU FOSSÉ AU BOULEVARD

Suzanne Béret a décrit dans ces colonnes comment ce que l'on appelle un peu pompeusement à Blagnac « les boulevards » est issu du comblement, en vertu d'une décision municipale de 1816, du fossé qui ceignait le bourg historique, aujourd'hui « le vieux-Blagnac ». Ce fossé, mal entretenu, longeait lui-même le rempart, devenu inutile et gênant et peu à peu détruit dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme, en 1831, les deux seules portes qui donnaient accès à l'intérieur du bourg, aux extrémités de la « grande rue du village », aujourd'hui rue du Vieux-Blagnac. Là où il n'existait jusqu'alors qu'un piètre chemin, le comblement du fossé a permis de créer une voie de circulation, dénommée Allée royale puis Promenade publique, bordée de deux rangées d'arbres et qui va devenir au fil des années l'artère principale du village. Restait une banquette de terre le long de la Promenade, dont la commune n'avait pas l'utilité mais qui intéressait les propriétaires riverains tout le long des actuels boulevards, côté bourg. C'est ainsi que, le 4 décembre 1842, par devant le notaire toulousain Dondet venu pour ce faire en mairie de Blagnac, le maire Jean Miquel, agissant en vertu d'un arrêté préfectoral suite à deux délibérations du conseil municipal, signe l'acte de vente à ces seize propriétaires de ladite bande de terre, au prix de 1 franc le m<sup>2</sup>, ce qui, pour la maison qui nous occupe, a donc représenté 32,89 francs pour 32,89 m<sup>2</sup> (sur environ trois mètres de large de la façade au mur de soutènement à édifier côté Promenade), aux frais de la propriétaire de l'époque, Marie Martine Bessières épouse Durand.

*La terrasse dominant le boulevard  
(photo O.Caudron)*



La commune voyait dans cette transaction l'occasion d'un embellissement de la voie publique, les propriétaires s'engageant en effet à faire réaliser, dans un délai d'un an, des terrasses sur ce tertre et à les conserver « à perpétuité ». Or, si les maisons du boulevard Jean-Rivet ont bien maintenu leur terrasse jusqu'à aujourd'hui,

il n'en reste plus qu'une seule dans ce cas sur le boulevard Firmin-Pons.

L'article 8 de l'acte notarié était pourtant formel :

« Le terrain concédé étant un tertre dominant la promenade, ne pourra jamais être détruit, devant être transformé et conservé à perpétuité en terrasse sur laquelle les concessionnaires ne pourront faire d'autres constructions que celles des murs de soutènement et de clôture prémentionnés, ni aucune plantation quelconque, si ce n'est de fleurs, arbustes ou arbrisseaux, attendu que la présente concession n'a été consentie par la commune que pour l'ornement de la promenade ».

A la perspective d'un embellissement, le préfet adjoignait un objectif de salubrité. C'est également lui qui commence à mentionner le terme de « boulevard » lorsque, écrivant au maire, il évoque « le boulevard de la promenade publique ».

## QUEL EST L'ÂGE DE LA MAISON ?

On souhaiterait évidemment déterminer une date de construction de la maison. Il faut plutôt envisager une succession pluri-séculaire de constructions et d'aménagements. Étant donné la localisation du bâtiment, des fondations, voire des bases de murs, médiévales, sont très probables, comme pour tout cet alignement de maisons initialement tournées vers l'intérieur du bourg, la rue de l'Église (autrefois « coin de l'Église »), et tournant le dos au rempart, à proximité de l'une des deux entrées du « fort de Blagnac », la porte du Touch ou de Toulouse.

La partie de la maison la moins modifiée par des travaux contemporains, ou du moins restée la plus apparente, à savoir le « garage » en terre battue, montre des signes d'ancienneté : des briques crues dans les parois et, au plafond, des troncs de bois non taillés en poutres.

La parcelle occupée par la maison (H170 dans le cadastre napoléonien) est facilement identifiable dans les plans anciens en raison du décrochement qu'elle opère par rapport à la parcelle contiguë au Sud. Le plan terrier des années 1770 est inexact lorsqu'il donne à notre parcelle (n°228) les mêmes forme et taille que sa voisine au Nord, en lanière. Le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle restitue à la parcelle H170 ses justes proportions, d'une part sa forme, d'autre part sa taille puisque, comprenant 2 ares 38 centiares, elle est la plus étendue dans tout ce secteur du bourg.

La parcelle n°228  
sur le plan terrier  
des années 1770  
(Archives  
municipales de  
Blagnac).





*La parcelle H170 sur le plan cadastral de 1809 (Archives départementales de la Haute-Garonne).*

Avec la destruction du rempart et la création de la Promenade publique, l'entrée principale de la maison va se retourner vers l'extérieur du bourg historique et donner donc désormais sur la Promenade. La taxation au XIX<sup>e</sup> siècle du nombre des portes et fenêtres des habitations nous permet de suivre l'évolution de la maison, qui passe de trois ouvertures vers 1810 et quatre vers 1830, à sept dans les années qui suivent puis quinze au début des années 1840, avant de redescendre à treize de 1850 à la fin du siècle. Il semble donc que l'on puisse considérer l'allure de la maison fixée dans ses grandes lignes dans les années 1840-1845 : sa configuration et son architecture extérieures actuelles dateraient donc en grande partie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La création de la terrasse est du reste, comme on l'a vu, contemporaine de ces remaniements, vers 1843. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si les grandes évolutions architecturales que l'on devine derrière le doublement du nombre des ouvertures interviennent juste après l'accession de Marie Martine Bessièrès épouse Durand à la propriété de la maison, laquelle faisait d'ailleurs à l'époque office d'école – nous y reviendrons.

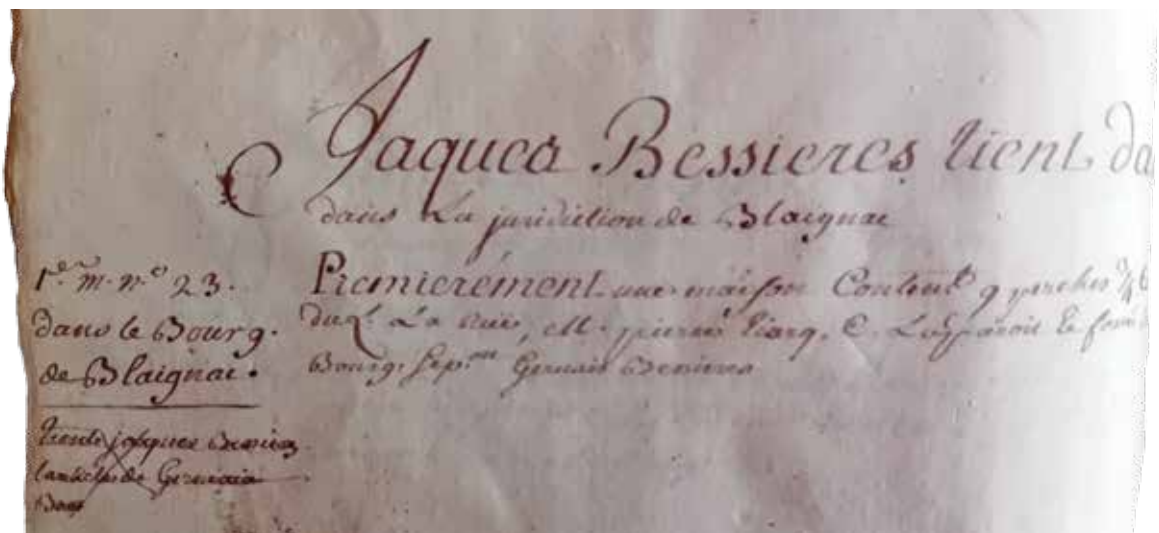
Cette chronologie explique en outre pourquoi, en 1864, le conseil municipal de Blagnac peut écrire que cette maison est « presque neuve ».

## **LA SUCCESSION DES PROPRIÉTAIRES DEPUIS LE XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE**

Les archives cadastrales, les recensements de population ainsi que quelques actes notariés ont permis de reconstituer la succession des propriétaires depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des investigations exhaustives à travers les archives notariales pourraient peut-être permettre de remonter encore plus haut dans le temps.

Entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et son acquisition par L'Arche en 2018, la maison n'a connu que deux familles de propriétaires : les Bessièrès puis Bessièrès-Durand jusqu'à 1918 ; les Dirat-Galey-Huc ensuite.

Selon la matrice cadastrale qu'on peut dater autour de 1740, Jacques Bessièrès « tient [...] une maison contenant 9 perches  $\frac{3}{4}$ , tenant du Levant la rue, Midi Pierre Tiarq, Couchant la paroi et fossé du bourg, Septentrion Gervais Bessièrès » (1<sup>er</sup> moulon, n°23). Il s'agit bien de notre maison, que Jacques (1693-avant 1754) va transmettre à son fils Raymond (1730-1805). Boulanger, Raymond Bessièrès a deux fils exerçant le même métier que lui et



Mention de Jacques Bessières et de la maison dans la matrice cadastrale vers 1740 (Archives municipales de Blagnac)

portant le même prénom de Pierre : Pierre Bessières aîné (1765?-1857) et Pierre Bessières jeune (1768-1856). C'est le cadet qui récupère cette maison et va y loger pendant un demi-siècle. Il n'aura pas d'héritier mâle.

La fille aînée de Pierre jeune, Marie Martine, connaît un parcours remarquable. Issue de cette famille de boulangers aisés, elle devient institutrice (libre) et effectue un beau mariage en épousant en 1835, à l'âge de 23 ans, le Blagnacais Jean François Durand, lui-même instituteur. Les deux époux font montre de belles signatures. D'une famille de notables, Jean François est le fils de Charles Durand (1776-1843), percepteur (à vie) des contributions directes et longtemps instituteur. La sœur de Charles est institutrice libre et les trois fils de Charles sont tour à tour instituteurs publics à la suite de leur père. Les liens de Charles Durand avec Pierre Bessières jeune sont anciens puisqu'en 1810 le premier est témoin au mariage du second ; vingt-cinq ans plus tard, ils uniront leurs enfants.

Le 29 octobre 1840, Pierre Bessières jeune, propriétaire, ancien boulanger (et aussi producteur de vin), et son épouse Pétronille Lussan effectuent devant le notaire toulousain Dondet un partage anticipé de leurs biens entre leurs deux filles Marie Martine, institutrice et épouse de Jean François Durand, « instituteur primaire », et Claire Honorine, couturière. C'est Marie Martine qui récupère « une grande maison avec toutes ses dépendances, située dans l'enceinte de Blagnac rue de l'Église, ayant deux issues, l'une sur cette rue, et l'autre sur la promenade publique » ; ses parents se réservent toutefois en viager un logement composé de quatre pièces au rez-de-chaussée et à l'étage, avec le droit de

Signatures (sur la première ligne des signatures, de gauche à droite) de Pierre Bessières jeune, de sa fille Marie Martine et de son gendre Jean François Durand, sur l'acte de partage des biens de Pierre Bessières jeune et de son épouse en 1840 (A.D.H-G)



passage par les deux issues du bâtiment et le droit de puisage dans le puits de la maison. Notons que Mme Bessières mère et sa fille Claire ne savent pas signer. Les deux parents décéderont respectivement en 1856 et 1859.

Au recensement de 1841, les parents Bessières sont répertoriés rue de l'Église tandis que le jeune couple d'instituteurs et leur fils le sont sur « l'allée de la promenade ». En 1846, tous cinq sont recensés sur la « promenade du village », résultante sans doute des gros travaux qui viennent de reconfigurer la maison.

La présence d'un puits dans la maison, comme à l'époque dans toutes ses voisines sans doute, résulte de la présence d'une nappe d'eau (source d'humidité dans les habitations...) s'écoulant vers la Garonne, l'eau descendant du plateau se retrouvant bloquée dans sa progression par le rocher sur lequel est édifié le vieux-Blagnac.

A la maison de son épouse, Jean François Durand adjoint en 1858 le vaste jardin dont il hérite à proximité, de l'autre côté de la promenade.

Quand Jean François quitte l'enseignement pour rejoindre l'administration fiscale à Toulouse, le couple met la maison en location. Il y reviendra dans les dernières années d'existence des conjoints, puisque Jean François (1810-1884) et Marie Martine (1812-1889) y décèdent tous deux. Leur fils Pierre Emile Pascal, employé à Toulouse puis receveur des contributions indirectes à Bordeaux, hérite de la maison avant de décéder dans la préfecture girondine en 1903, apparemment sans enfant vivant puisque ce sont des apparentés qui deviennent ses héritiers, et en particulier Bernard Durand (sans doute un cousin) nouveau propriétaire de la maison.

Le 12 juin 1918, par devant Maître Mirassou Nougué, notaire à Toulouse, Bernard Durand, propriétaire domicilié à Blagnac, et son épouse Marie Bosc vendent à Pierre Dirat, charcutier, et à son épouse Anne Doudiès, domiciliés rue Bayard à Toulouse,

« un grand immeuble situé dans la commune de Blagnac [...] composé de maison d'habitation avec rez-de-chaussée, premier étage, galetas, écurie et remise, cour intérieure, cadastrée numéro 170 de la section H pour deux ares trente huit centiares, et un jardin potager et d'agrément donnant sur la promenade de Blagnac cadastré sous le numéro 116p de la section H pour une contenance de trois ares quatre vingt neuf centiares, avec un puits surmonté d'une construction qui l'abrite et entouré de murs situé en face de la maison ci-dessus désignée, le tout d'une superficie cadastrale de trois ares quatre vingts centiares ».

Plus loin, l'acte mentionne l'existence d'un chai.

Anne Doudiès (1865-1950) se retrouve toutefois veuve quelques années plus tard et quitte bientôt Toulouse pour venir habiter dans la maison blagnacaise, où elle figure dans le recensement quinquennal de 1931. A son propre décès, sa fille Joséphine Dirat (1897-1973), épouse de Jean Joseph Marius Galey (1902-1973), hérite de la maison, qui passe ensuite, en 1974, à leur fille Pierrette Galey (1932-2022), épouse de Roger Huc. Le 8 novembre 2018, Mme Galey veuve Huc et ses fils Claude et Daniel Huc vendent la maison à L'Arche en Pays toulousain.

A différentes périodes de son histoire, la maison a été baillée en location. Ainsi, sur le plan terrier datant des années 1770, l'occupant s'appelle Bernard Montausset (parcelle n°228). A l'époque de la vente de 2018, le bâtiment comprend quatre logements en location.

La maison voisine (parcelle H169 du cadastre) a appartenu à des Bessières du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a sans doute elle aussi été la propriété du même Raymond Bessières dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Raymond en est l'occupant sur le plan terrier des années 1770.

## EN GUISE D'ÉCOLE...

A compter de 1833, Jean François Durand partage l'enseignement des garçons avec son frère Gervais Charles, instituteur public. Après la démission de son frère en 1848, Jean François est l'instituteur communal en titre.

Si la commune de Blagnac, souligne Suzanne Béret, « porte beaucoup d'intérêt à l'instruction des enfants de la commune », la localité ne dispose pas encore d'un bâtiment dédié à l'enseignement. C'est donc la maison familiale de son épouse que Jean François utilise, avec son frère, pour recevoir les élèves, dont le nombre est allé jusqu'à dépasser la centaine, ce qui a nécessité de créer « deux divisions d'élèves » en installant deux salles de classe. On peut du reste se demander si les importantes modifications de la maison intervenues au début des années 1840 ne résulteraient pas, au moins pour partie, d'une volonté de mieux adapter le bâtiment à sa nouvelle vocation scolaire. Toutefois, dès 1851, le recteur d'académie écrit au maire de Blagnac par l'intermédiaire du préfet pour critiquer l'insuffisance du mobilier scolaire et réclamer « une maison d'école, celle où se trouve l'instituteur étant insatisfaisante pour la classe ».

Cela n'empêche pas la commune de Blagnac, après que Jean François Durand, en 1856, a quitté sa fonction et déménagé à Toulouse, rue Pargaminières, pour devenir employé de la Recette principale des contributions indirectes, de louer une partie de la maison afin d'y loger son successeur, un certain Vindroy, et de continuer à y tenir l'école. En 1861, Durand concède donc un bail, pour une durée de trois ans et 200 francs de loyer annuel, portant sur les deux pièces pour la classe (« les deux salles de garçons ») et le logement de l'instituteur et de sa famille consistant en une salle à manger, une cuisine, « le droit de puisage dans le puits attenant », deux chambres à l'étage et un « galetas » au-dessus. La commune acquiert également le mobilier scolaire que lui vend l'ancien instituteur.

Cependant, en 1863, le successeur de Vindroy (qui n'est resté en poste que deux ans), Jean-Pierre Soulé, refuse d'habiter la maison louée par la commune. L'inspecteur d'académie vient la visiter en octobre 1864 et constate « le mauvais état du local ». Le conseil municipal s'emploie alors à répondre aux critiques de l'inspecteur et de l'instituteur. « Si la salle de classe n'est pas assez éclairée et n'a pas tout à fait la hauteur voulue par le règlement, c'est que cette maison, qui est presque neuve, n'a pas été construite spécialement pour servir d'école » ; « néanmoins, moyennant d'abattre une cloison qui fut établie il y a quelques années, à une époque où le nombre d'élèves était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, pour former deux divisions d'élèves, [...] on peut rendre tout de suite cette salle très vaste et l'éclairer par quatre fenêtres ». D'ailleurs, souligne l'assemblée, un ancien président du Conseil général avait fait l'éloge du bâtiment en soulignant « qu'en fait de commune rurale, il n'avait jamais vu une salle d'école aussi vaste, avec d'aussi nombreux élèves et aussi bien disposée et appropriée ». Certes, reconnaît le conseil municipal, il existe un défaut : l'instituteur, sa famille ainsi que les élèves doivent traverser la promenade pour accéder à des latrines, mais du moins l'instituteur peut surveiller les élèves à distance car les latrines se trouvent « en face des fenêtres de la salle d'école ». « Quant au logement personnel de l'instituteur, l'assemblée ne pense pas qu'il soit mal distribué et insalubre » et estime improbable que l'instituteur et sa femme aient pu contracter dans cette maison les « douleurs rhumatismales dont ils paraissent se plaindre ». En attendant que l'administration municipale dispose des ressources financières pour la construction d'une « maison d'école », la maison actuelle « est la plus convenable, la plus vaste et le meilleur marché de la commune et située seulement à trente mètres de l'église » (ce qui est commode pour que les élèves puissent suivre les offices religieux).

Cependant, devant l'insistance du préfet, la municipalité ne renouvelle pas le bail avec Jean

François Durand, loue une autre maison en 1866 et finit par faire construire une mairie-école entre 1869 et 1871.

## L'ÉVOLUTION DU BOULEVARD

C'est à cette même époque où la mairie-école voit le jour qu'une grande opération d'urbanisme débute, par la volonté de la municipalité de dégager la vue sur l'église en achetant et en démolissant les maisons lui faisant face, suite à l'établissement d'un plan d'alignement en 1868.



*La diligence passant par la Promenade de l'Eglise*

Les liaisons avec Toulouse sont facilitées par la diligence, « l'omnibus », qui passe devant la maison entre 1870 et 1914, année où est inauguré le tramway, dû à l'action de Firmin Pons et qui a, comme la diligence, son terminus devant l'église en stationnant devant la maison. Sur les cartes postales anciennes, on devine la maison ou plutôt on aperçoit surtout les marches menant à sa terrasse. Le tramway disparaît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le boulevard, dont le revêtement est passé du gravier originel



*Le tramway stationnant devant la maison*

au pavé puis au bitume, est désormais livré à la voiture et a ce faisant perdu la rangée d'arbres du côté impair.

Le jardin qui a appartenu, côté impair, aux Durand puis aux Dirat-Doudiès a fini par être construit.

L'ancienne Promenade publique ou Promenade du village est devenue officiellement (mais pas forcément dans l'usage quotidien) « boulevard du Centre » dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avant qu'au siècle suivant boulevard du Centre et boulevard du Nord soient réunis pour former le boulevard Firmin-Pons. Enfin, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le tronçon autrefois dénommé « du Centre » prend (curieusement sans décision en conseil municipal) l'appellation de « boulevard Jean-Rivet », du nom du maire de Blagnac en fonctions de 1900 à 1909. Du boulevard ainsi renommé, la maison historique du n°8 demeure encore aujourd'hui un très beau fleuro



A l'ère de la voiture :  
le boulevard  
Jean-Rivet  
(Club des  
cartophiles  
de Midi-Pyrénées)

### SOURCES :

Archives départementales de la Haute-Garonne :

3E 30342 : partage par les époux Bessières entre leurs filles, 1840

3E 30346 : vente de terrain par la commune de Blagnac, 1842

4Q3, vol. 2740, art. 60 : transcription dans le registre des hypothèques de la vente Durand à Dirat, 1918

3P 1074 : plan cadastral de Blagnac, 1809 (section H du village)

3P 5688 : « état de section » pour le cadastre de Blagnac, 1810

Archives municipales de Blagnac :

1F2 : recensements de la population de Blagnac, 1831-1968

Sous-séries 1G et 2G : documents cadastraux et fiscaux, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

### BIBLIOGRAPHIE :

Articles de Suzanne Béret dans *Blagnac Questions d'Histoire* :

« L'enseignement primaire avant Jules Ferry », revues 40 et 41

« Du fossé aux Boulevards », revue 49

**REMERCIEMENTS** à Suzanne Béret, Stéphane de Bourayne, Philippe Garcia, Jean-Claude Magné, Marie-Hélène Persil, Jean-Louis Rocolle, Sandrine Roussel (Archives municipales de Blagnac), Charles Samazan et Annie Thomas.

# Philippe Picot de Lapeyrouse

## Homme politique et botaniste des Pyrénées

par *Christian Houel*

Philippe Picot, fils d'un bourgeois aisé de Toulouse, est né avant la Révolution française. Devenu noble et Baron Philippe Picot de Lapeyrouse, il vécut cette période puis l'Empire et la Restauration. Il joua un rôle politique et social important puisqu'il devint maire de Toulouse tout en se passionnant pour les sciences naturelles en vrai héritier du siècle des Lumières. La botanique, en particulier des Pyrénées, la minéralogie, la zoologie et les sciences de physique et de chimie ont attiré sa curiosité et ses recherches. Mais, le constat est formel, il n'a pas la notoriété qu'il mérite aujourd'hui. Rendons-lui sa place !

*Moulage en terre cuite de Picot de Lapeyrouse par Griffoul-Dorval conservé au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse*

### UN HOMME DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

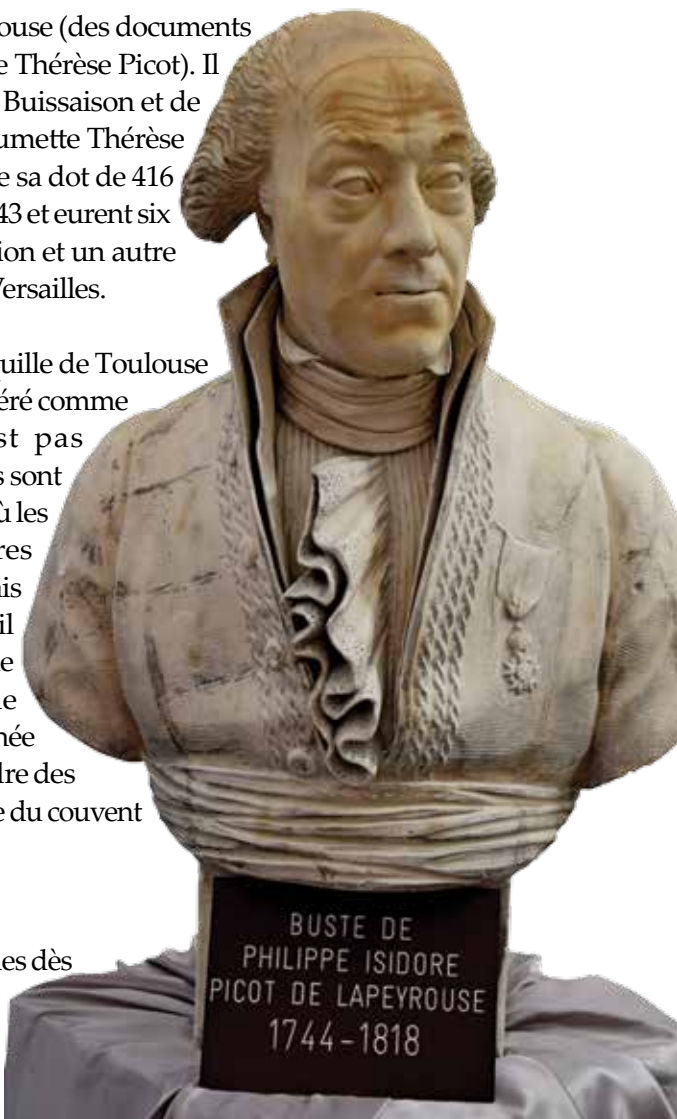
#### Son enfance et son adolescence

Philippe Isidore Picot est né le 20 octobre 1744 à Toulouse (des documents le nomment Philippe Isidore Picot, d'autres Philippe Thérèse Picot). Il était fils aîné d'un noble négociant, Jacques Picot de Buissaison et de Belloc, qui deviendra capitoul en 1765, et de Guillaumette Thérèse Berdoulat, fille de négociant aisé comme en témoigne sa dot de 416 louis d'or. Ses parents se marièrent le 21 novembre 1743 et eurent six fils. Philippe fut l'aîné, un autre fut général de division et un autre chef de bataillon des Gardes Suisses du Château de Versailles.

À 10 ans, Philippe rentre au collège religieux de l'Esquille de Toulouse tenu par des Frères de la Doctrine Chrétienne, considéré comme le collège des capitouls. Sa formation n'est pas fondamentalement scientifique, mais les Doctrinaires sont ouverts aux idées de l'Encyclopédie et des Lumières où les sciences sont importantes. Les documents scolaires manquent pour avoir une opinion sur sa scolarité, mais les témoignages d'autres élèves nous indiquent qu'il pouvait interrompre ses jeux pour observer une feuille ou un insecte. À 16 ans, il reçoit le premier prix de rhétorique. En 1761, alors qu'il a 17 ans, il suit une année probatoire dans le noviciat des Frères Prêcheurs (l'ordre des Dominicains), il prononce des vœux pour devenir élève du couvent de Toulouse.

#### Il devient avocat et se marie

Mais ses parents l'obligent à suivre des études juridiques dès 1765. Dispensé par le Roi d'une troisième année d'études juridiques et avec une dispense d'âge, il achète en 1768 la charge d'avocat général des eaux et forêts au parlement de Toulouse. Outre le côté juridique, son



travail lui permet d'approfondir ses connaissances des pratiques forestières, de la flore et faune des forêts ainsi que de l'hydrologie. En 1771, la réforme des parlements par René-Nicolas de Maupeou lui fait abandonner sa charge de conseiller au parlement. Il a donc plus de temps pour ses passions liées à la nature. En 1774, à l'avènement de Louis XVI, il reprend ses anciennes fonctions car la réforme a été abandonnée.

Le 12 septembre 1772, il épouse Madeleine-Marguerite de Sacaze, fille cadette d'une



famille originaire de Saint-Béat dans les Pyrénées, famille qui s'est enrichie dans la teinture des étoffes. Ils eurent six enfants. Le 20 novembre 1775, il hérite de son oncle Philippe, seigneur de Lapeyrouse et baron de Bazus, ancien capitoul en 1742, de son titre (Philippe Picot de

Lapeyrouse baron de

Bazus), de son château à Lapeyrouse, devenu plus tard le village de Lapeyrouse-Fossat et de 365 hectares en trois ensembles.

### La vie d'un aristocrate et d'un grand propriétaire

Il abandonne sa charge et se consacre à ses domaines. Considéré comme riche, il le conteste dans une lettre conservée à la bibliothèque universitaire d'Uppsala en Suède :

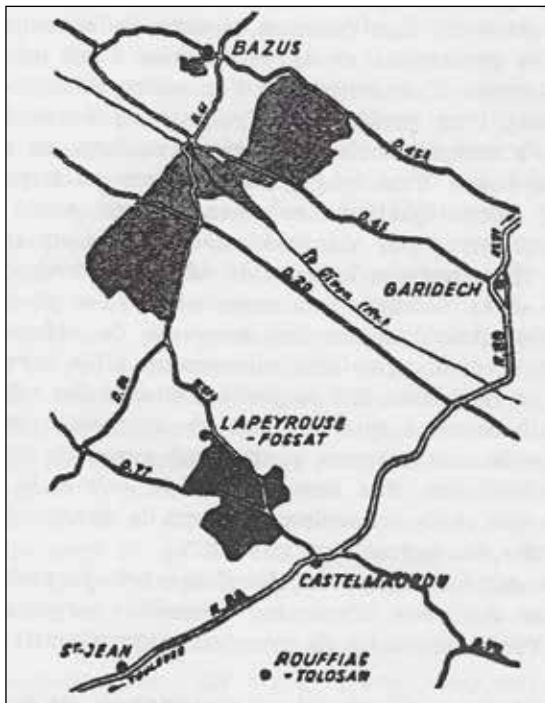
« Cet oncle a toujours vécu dans la magnificence et le luxe, et passait pour millionnaire... À cette époque on m'assura 4000 livres de rentes, et ma femme m'en apporta 2000. Ce fut le temps le plus heureux de ma vie et je le regrette bien fort. En 1775,

mon oncle mourut, et par vanité encore il m'institua son héritier. Il fallut travailler au dépouillement de cette hérédité. Quel fut mon étonnement : les créanciers venaient de tous côtés ; il s'en présenta pour 200 mille livres... Mais le benoît oncle, que Dame vanité a accompagné au tombeau, voulant paraître très riche, m'a grevé de 8000 livres de pensions viagères en faveur de divers parents... Ce n'est pas tout encore. Mes terres sont situées à deux petites lieues de la ville. Mon oncle avait bâti dans le chef-lieu à Lapeyrouse, un château, et un parc, superbes. Il y avait 20 ans que pressés par des besoins plus urgents, il n'avait fait aucune réparation : tout y est dans un délabrement affreux... Cela est magnifique, mais défalqué en 8000 de pensions, 3000 de charges royales environ 3000 d'intérêts que je paye encore, vous verrez qu'il ne me reste guère, que j'ai 8000 par an exposés à tous les cas fortuits possibles. »

Il se consacre à consolider sa situation financière en améliorant les méthodes de culture et d'élevage ce qui lui permettra d'augmenter ses revenus. Par exemple, il construit des abris pour le fourrage, il aère les étables, il rajoute du trèfle et de la luzerne dans ses prairies, il achète des béliers de race mérinos pour ses brebis et il est le premier à cultiver la pomme de terre dans cette région d'après une publication de 1814. Il s'agit de la *Topographie rurale du canton de Montastruc, département de la Haute Garonne et tableau des*

Château de Philippe Picot de Lapeyrouse  
Commune de Lapeyrouse-Fossat  
(Photo de Didier Descouens)

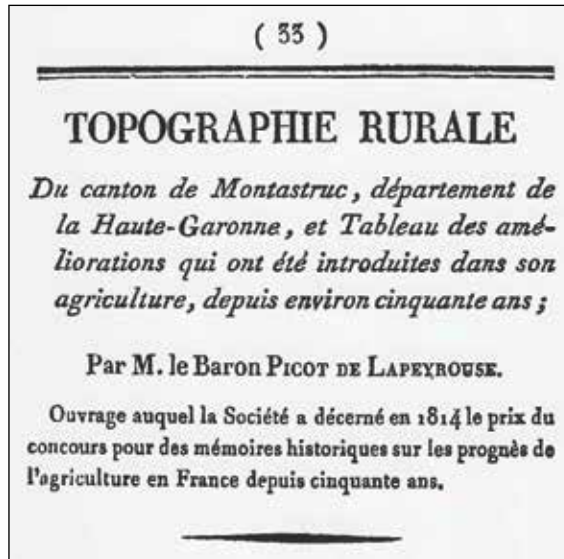
Possessions de Philippe Picot de Lapeyrouse  
(plan extrait de l'article de : Amanieu Une personnalité toulousaine de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Philippe Picot, seigneur de Lapeyrouse)



améliorations qui ont été introduites dans son agriculture depuis environ cinquante ans (commune appelée maintenant Montastruc-la-Conseillère). Il eut aussi à mener plusieurs procès pour défendre ses droits de propriétaire, entre autres contre le curé du village Joseph Ramond et contre Marie Antoinette de Caussade, veuve de François Niocel.

### Une période révolutionnaire difficile

La Révolution lui fait arrêter ses recherches botaniques et il devient désormais citoyen Philippe Picot. En 1789, on lui attribue la publication : « *De l'administration diocésaine en Languedoc* ». Georges Cuvier, le grand scientifique promoteur de l'anatomie comparée et de la paléontologie, indique qu'il fut chargé de rédiger les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Toulouse. Il intègre la Garde Nationale de Toulouse et rejoint une milice favorable à la révolution. En 1790, il lit un éloge en séance de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse après le décès de son ami Foulquier, naturaliste comme lui. Il devient en 1791 et 1792, président du district de Toulouse (représentant 10 cantons actuels dont Toulouse et Blagnac), mais il est rapidement accusé pendant le régime de la terreur d'être partisan du fédéralisme et d'avoir été président d'une section fédéraliste. Il est emprisonné plus d'un an jusqu'à la chute de Robespierre. À sa libération, nommé inspecteur des mines à Paris, il y restera 18 mois et en profitera pour compléter sa Flore des Pyrénées.



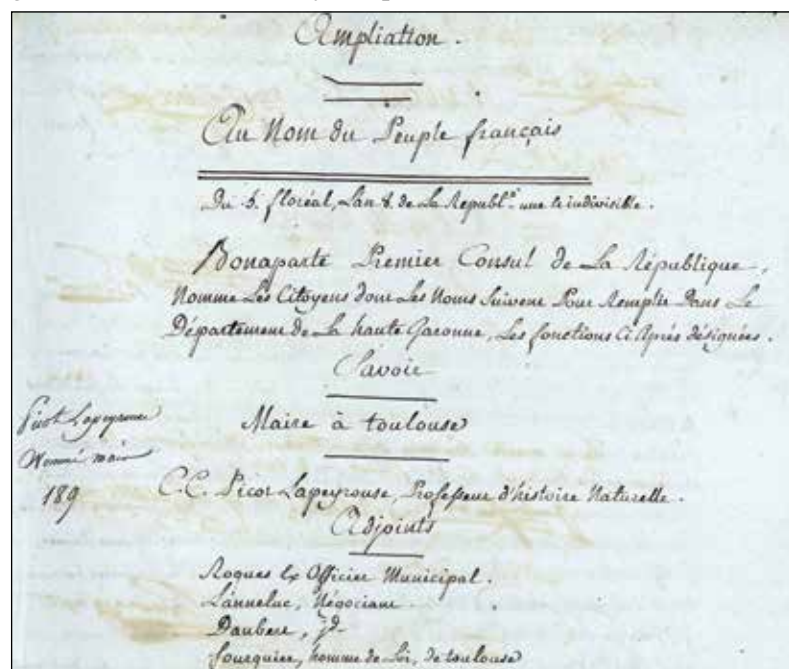
Texte écrit par Picot de Lapeyrouse en 1814 dans mémoire d'agriculture p. 33

### Le Consulat puis l'Empire consacre son rôle politique : maire et député

Revenu à Toulouse, il publie un article sur l'intérêt des écoles primaires et secondaires : *De l'établissement des écoles spéciales dans le midi en particulier dans le département de Haute Garonne*. Après le 18 Brumaire (9-11-1799), Bonaparte, Premier Consul, nommera Picot de Lapeyrouse maire de Toulouse, le 9 mai 1800. Il le restera 6 ans jusqu'en 1806.

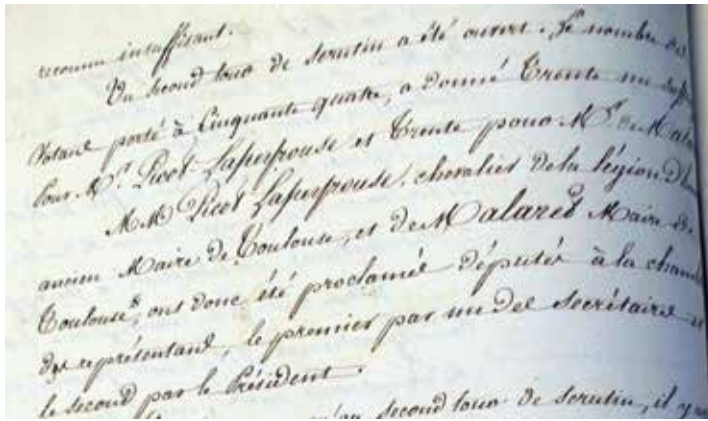
Compte rendu conseil municipal 24 Avril 1800 dans Archives Départementales 31

Il met en veille ses travaux scientifiques et gère la ville en créant un lycée qui deviendra le lycée Pierre Fermat, en améliorant le ramassage des ordures, en repavant les rues, en restaurant les bâtiments publics, en faisant repeindre les façades et en les alignant, et en restaurant l'Académie des jeux floraux à vocation poétique dont il devient « mainteneur ». Mais tous ces travaux ont grevé les finances de la ville et il doit démissionner en 1806. En 1807, il devient premier Doyen de la Faculté de Sciences et Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Toulouse. En 1808, il est nommé Baron d'Empire et Chevalier de la Légion d'Honneur et en tant que Maire il assiste au couronnement de l'Empereur.



En 1815, pendant les 100 jours, Napoléon provoque des élections pour élire des repré-

Élu député  
document Archives  
départementales 31  
(Photo par l'auteur)



sentants à la chambre et Philippe Picot de Lapeyrouse est élu député pour quelque mois. Poète à ses heures, il a célébré le retour de la poésie à Toulouse en publiant l'éloge de Clémence Isaure, égérie des Jeux Floraux. Franc-maçon actif, il devient en 1814 vénérable de la grande loge provinciale de Toulouse.

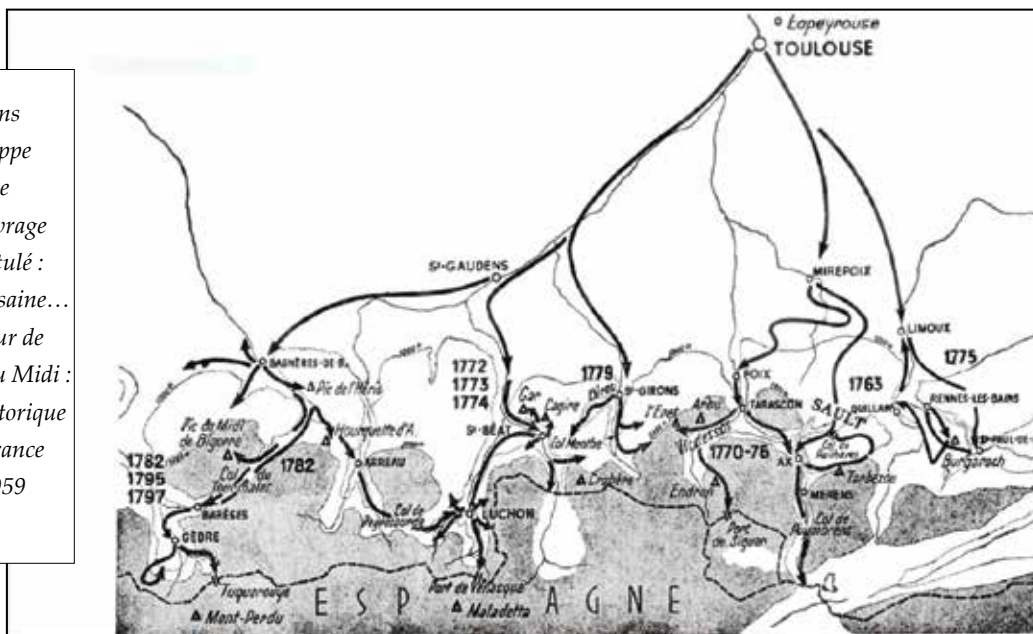
Il décède le 18 octobre 1818. Après ses obsèques, Monsieur Decampe, avocat à la cour et un des mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux, fit son éloge. « L'Académie le comptera toujours parmi ses membres les plus honorables » dit-il, et en résumant la riche vie scientifique et politique, il mit en valeur l'importance des recherches scientifiques réalisées par Picot de Lapeyrouse et le rôle qu'il joua dans l'extension du Jardin des plantes de Toulouse et la future création du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. Une rue à Toulouse et à Lapeyrouse-Fossat porte son nom ainsi qu'un amphithéâtre du Muséum de Toulouse.

## PHILIPPE PICOT DE LAPEYROUSE, LE BOTANISTE

En parallèle de sa vie privée et publique, Philippe Picot de Lapeyrouse mène des travaux scientifiques et en particulier en botanique qui lui valent la reconnaissance de tous les pyrénéistes. En effet, à l'été 1763, il découvre la montagne en se rendant pendant trois mois dans les Pyrénées au plateau de Sault et dans le Donezan. Parti de Toulouse vers Mirepoix, il passe à Chalabre par la vallée de l'Hers. Il y découvre les couches sédimentaires, le monde minéral et animal et la botanique. Il continue par Belcaire pour passer par le col de Marmare afin d'arriver à Ax. Il parcourt le Donezan. Malheureusement ses notes sont perdues et il ne reste que des allusions dans les préfaces de ses écrits botaniques. Il retournera en 1770 dans les Pyrénées et il y séjournera dix fois de 1763 à 1797.

En 1778, année de la mort du grand botaniste Linné, il lit une de ses contributions devant l'Académie royale de Toulouse : *Description de quelques plantes des Pyrénées*. Il s'agit de

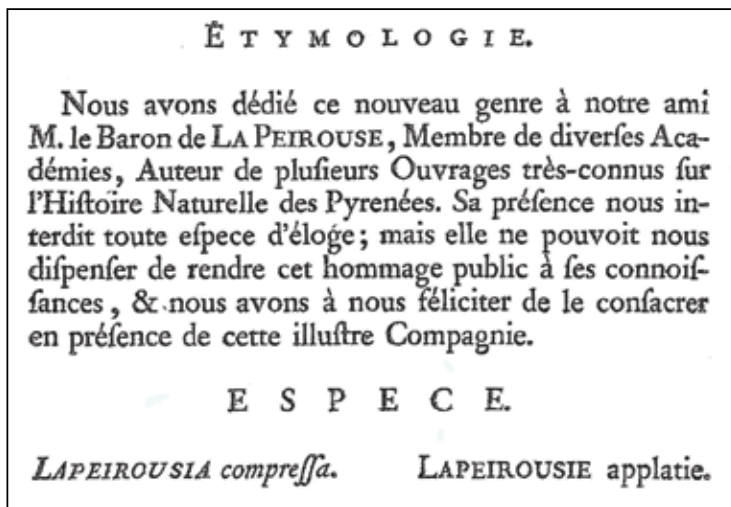
Carte des explorations  
Pyrénéennes de Philippe  
Picot de Lapeyrouse  
Schéma extrait de l'ouvrage  
d'Armanieu 1959 intitulé :  
Une personnalité Toulousaine...  
Philippe Picot, Seigneur de  
Lapeyrouse in *Annales du Midi* :  
Revue archéologique, historique  
et philologique de la France  
méridionale n° 46 1959  
vol. 71, p.169



dix nouvelles descriptions ou de descriptions plus complètes de plantes déjà connues. Elles seront publiées en 1782 dans le tome 1 de l'Académie royale des sciences et belles lettres de Toulouse. En 1778, il prend la direction du Jardin botanique (créé en 1730) de cette même Académie et le transforme en y rajoutant des plantes des Pyrénées.

### Des correspondants prestigieux

Il a un réseau de 150 correspondants tant en France qu'en Europe avec lesquels il discute et échange des spécimens. Tout le gotha scientifique d'Europe ! On peut citer pour la France : Georges Cuvier, Jean Baptiste de Lamarck, René Just Haüy, Joseph-François Foulquier, François Gillet de Laumont. Pour l'Europe : Jean Hermann à Strasbourg, Salomon Von Stockenström en Suède, Jean de Charpentier père et fils en Saxe, et Alfonso Comte de Castiglioni en Lombardie et bien sûr beaucoup d'autres méconnus aujourd'hui. En 1788, l'Abbé Pourret décrit deux nouveaux genres de Liliacées dont l'un se nomme en l'honneur de Philippe Picot de Lapeyrouse : Lapeyrousia.



*La Peyrousia compressa décrite par Pourret désormais appelée Lapeyrousia fabricii subsp. Compressa*

### L'insecte des ormes

En 1788, Philippe Picot de Lapeyrouse publie : *Mémoire sur la mortalité des ormes dans les environs de Toulouse* où il démontre que cette mortalité est due à deux insectes, le deuxième n'intervenant en rongant l'écorce qu'après la consommation des feuilles par le premier. Le premier s'appelle *Xanthogaleruca luteola* et le deuxième *Solytus multistriatus*. En 1799 il publie un article : *Sur le Vallisneria*, plante aquatique envahissante dans le canal du Midi.

### Les saxifrages

Pour compléter les descriptions plus anciennes des plantes des Pyrénées qu'il trouvait trop vagues, il prévoit la publication d'une flore plus complète avec illustrations, mais cela revient très cher et ne peut être réalisé rapidement. Il pourra imprimer 2 tomes en décrivant notamment *Campanula longifolia*. Pendant son mandat de maire, il publie en 1801, le tome 2 de sa Flore portant sur les Saxifrages.

## Bellevalia : un nouveau genre

En 1808, il crée un nouveau genre parmi les *liliacées* qu'il nomme *Bellevalia* et décrit deux nouvelles espèces : *Bellevalia operculata* et *Bellevalia appendiculata*.

Description et planche dessinée  
Extrait de l'Histoire et mémoires de l'académie des sciences, inscription des belles lettres de Toulouse 1795 Gallica



*Bellevalia operculata*  
 Lapeyrouse 1808,  
 désormais appelé  
*Bellevalia romana* (L.)  
 Sweet 18214  
 description

Herbier Lapeyrouse  
 conservé au  
 Museum  
 d'histoire naturelle  
 de Toulouse.  
 (Photo JT)



*Bellevalia romana*  
 (Photo  
 Gabriele  
 La Grasta)

## Son grand œuvre : l'Histoire abrégée des plantes des Pyrénées

Désormais, il a conscience que son ouvrage sur la flore des Pyrénées doit être plus modeste que le projet initial. En 1813, il publie enfin : *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées et itinéraire des botanistes dans ces montagnes*. Cela représente 700 pages pour décrire 800 variétés et plus de 2800 espèces. Cette année-là, il est nommé à nouveau Directeur du jardin des plantes.

Il avait reçu le botaniste genevois De Candolle et n'avait pas voulu lui montrer son herbier, ce qui provoqua au bout de quelques années une polémique scientifique portée par la jalousie. De Candolle avait réédité en 1815 *la Flore Française* de Lamarck avec un cinquième tome où il remettait en cause certains écrits de Lapeyrouse qui répondit avec la publication du dernier tome de sa nouvelle Flore en 1817 appelé : *Supplément à l'histoire abrégée des plantes des Pyrénées* qui lui permet de régler ses comptes avec Ramond et De Candolle.

### Des œuvres posthumes

En 1927, un article de l'Académie Royale de Toulouse nous apprend que Philippe Picot de Lapeyrouse avait lu à l'académie ou écrit sept textes non publiés et les cite : *Mémoire sur les feuilles vitales de végétaux* ; *Mémoire sur le système fibreux* ; *Enveloppe florale* ; *Notice sur les plantes des environs de Toulouse* ; *Mémoire sur quelques Orobanches des Pyrénées* (plantes légumineuses) ; *Monographie des Pins*.

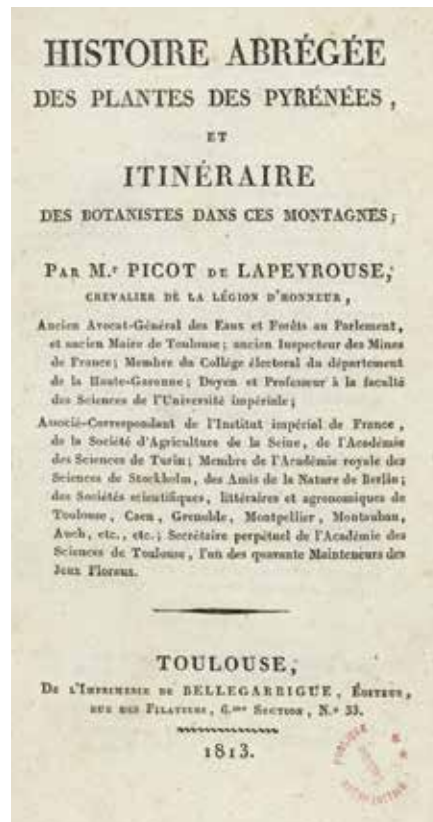
## EN GUISE D'HOMMAGE

Souvent les descriptions botaniques sont austères, peu littéraires, mais Philippe Picot de Lapeyrouse a un style limpide qui est sa marque de fabrique. Et, si certains de ces écrits semblent dépassés, il faut considérer que la science progresse avec les recherches qui tiennent compte des écrits antérieurs. Ses recherches et ses publications étaient un énorme progrès pour l'époque même s'il y avait polémique avec certains de ses contemporains, ce qui est un signe de bonne santé. Scientifique dans l'âme, il a été habité jusqu'à la fin de sa vie par une passion indéfectible pour les Pyrénées, pour les sciences et notamment la botanique. Les importantes collections minéralogiques et l'herbier de Lapeyrouse ont constitué le fonds d'origine du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse lors de sa création qui les conserve toujours précieusement.

Nous reviendrons dans un article prochain sur Philippe Picot de Lapeyrouse l'homme des autres sciences : minéralogie, zoologie etc.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amanieu, René, « Une personnalité toulousaine de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Philippe Picot, Seigneur de Lapeyrouse », *Annales du Midi*, tome 71, n° 46, 1979.
- Migot, Manon, *Art et Science au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas de Philippe-Isidore Picot de Lapeyrouse (1744-1818), collectionneur et naturaliste toulousain*, Mémoire de Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Toulouse-Jean Jaurès, juin 2019.
- Sanchez, Jean-Christophe, *Philippe Picot de Lapeyrouse (1744-1818)* en 2 volumes, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute Garonne, mars et mai 2019.
- Thèbe, Jérôme, « Philippe Isidore Picot de Lapeyrouse (1744-1818) un botaniste toulousain voué aux Pyrénées », *Isatis*, n° 17, 2017.



*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées... 1813 par Picot de Lapeyrouse Rosalis*

# Une valise pour l'histoire

## La valise militaire d'un appelé, mort à la guerre d'Algérie, remise aux archives départementales de la Haute-Garonne

par Annie Thomas

Le 15 janvier 1960, Gérard Jean Fano, tombe dans une embuscade dans le massif du Chénoua au nord de l'Algérie. Il avait 22 ans et devait être libéré quelques mois plus tard. Sa famille est originaire de Blagnac et il est enterré au cimetière de notre ville sur une parcelle offerte par la ville. Il est déclaré mort pour la France et son nom figure sur notre monument aux morts.

Lors de son décès, sa valise militaire contenant toutes ses affaires personnelles, le courrier reçu et ses photos a été renvoyée à ses parents. A leur tour, ils ont mis à l'intérieur le courrier que Jeannot (c'est ainsi qu'on l'appelait) leur avait écrit, tous les documents officiels annonçant son décès, les décorations reçues et l'ont refermée sur leur chagrin. Cette valise est restée 62 ans, intacte, dans la famille, gardée par sa mère puis sa jeune sœur Nicole, avant d'être offerte à Blagnac Histoire et Mémoire en juin 2020 par ses nièces et neveux, les enfants de Nicole.

### UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE



*Sous les yeux de la famille de Gérard Jean Fano et en particulier sa sœur Huguette et des porte-drapeaux, de gauche à droite, Annie Thomas, présidente de BHM, Anne Goulet, directrice de archives départementales de la Haute-Garonne, Joseph Carles, maire de Blagnac, Camille Savignac-Millet, petite-nièce de G-J Fano (photo BHM)*

Le 25 mars 2025, Blagnac Histoire et Mémoire a donné cette valise, au cours d'une émouvante cérémonie, aux archives départementales de la Haute-Garonne en présence de sa famille, du maire de Blagnac, de la directrice des archives départementales et des représentants des associations d'Anciens combattants. Chacun à son tour s'est exprimé devant les près de 80 personnes qui nous avaient fait l'honneur d'être présents.

Annie Thomas, la présidente de Blagnac Histoire et Mémoire a rappelé les circonstances de ce don par les enfants de Nicole qui souhaitaient respecter la volonté de leur grand-mère et de leur mère de garder cette trace de la vie de Gérard

Jean. BHM a traité ce don avec respect et émotion et a effectué un travail d'archivistes en dépouillant les 592 correspondances de la valise. 16 membres de BHM ont participé à ce travail d'historiens qui a inspiré un livre et une série d'articles dans notre revue sur les différents acteurs de la guerre d'Algérie. La valise a aussi permis plusieurs conférences y compris auprès de lycéens. L'association a souhaité la remettre, officiellement et en présence de sa famille, aux archives départementales pour que tous les historiens et étudiants puissent s'inspirer des éléments qui y sont contenus.

Anne Goulet, directrice des archives départementales de la Haute-Garonne a reçu le don au nom des archives et du Conseil départemental. Elle a mis en avant la rareté des archives privées et en particulier de la Guerre d'Algérie dans le fonds de la Haute-Garonne. Elle s'est attachée avec ferveur à montrer le grand intérêt de ce dépôt composé de tant d'éléments importants pour les chercheurs. Elle a qualifié cette valise de « monument mémoriel de tendresse ». Elle a remercié la famille de consentir à ce don et s'est félicitée de la collaboration entre des associations et l'institution qu'elle dirige.

Joseph Carles, Maire de Blagnac, a souligné la nécessité du devoir de mémoire et d'histoire. Il a mis en avant combien ce moment d'histoire reste sensible aujourd'hui et combien il avait touché les appelés et leurs proches. Il a évoqué sa sœur et sa peine en attendant les lettres de son fiancé. Cette valise renvoie à l'histoire de sa génération. Il a remercié BHM et les archives départementales de ce moment de mémoire partagé et s'est dit heureux de retrouver des membres d'une famille qu'il connaît très bien.

Camille Savignac-Millet, au nom de la famille de Gérard Jean Fano a d'abord salué la présence de sa tante Huguette, la sœur de Jeannot. La valise est un héritage transmis de génération en génération dans sa famille car Jeannot était adoré de sa mère et un grand frère pour sa petite sœur. Toutes deux lui ont laissé le souvenir



de personnes généreuses et pudiques. Elle a évoqué le chagrin de Nicole adolescente le jour de l'annonce de la mort de son frère. On lui a dit, « *Va dans ta chambre et mets une robe noire, ton frère est mort* ». La valise représentait ce poids du passé et ce chagrin. Elle a rappelé les circonstances du don à BHM et s'est appuyé sur cet exemple pour valoriser l'importance du don. Elle a exhorté les participants de la cérémonie à faire de même. Elle a souhaité que la valise éclaire les générations futures.

Jean-Jacques Pujo, président de la section de Blagnac de la FNACA et au nom des associations d'Anciens Combattants a fait part de son émotion personnelle. Il a rappelé le sacrifice au service de la France de ceux qui ne sont pas revenus. Il s'est attaché à rappeler les dates clés de la carrière de Gérard Jean et a évoqué son travail dans le Génie. Il a rappelé les décorations

qu'il a reçues. Enfin, il a rappelé le nombre important de soldats mobilisés, blessés et morts lors de la Guerre d'Algérie.

A la fin des prises de parole, un hommage dirigé par Walter Zonneville (secrétaire de la section de Blagnac du Souvenir Français) en l'honneur de Gérard Jean Fano a été rendu par les porte-drapeaux de la FNACA, du Souvenir Français et des Anciens combattants suivie d'une minute de silence.

Un film de la cérémonie du 25 mars 2025 est visible sur le site de BHM à la rubrique Actualités : <https://blagnac-histoire-memoire.fr/actualites>

*Jean-Jacques Pujo  
président  
de la section  
de Blagnac  
de la FNACA  
en discussion  
avec Huguette,  
la sœur de Jeannot  
(photo famille  
Savignac-Millet)*

# Les Sketcheurs de la MJC

Bravant les incertitudes météorologiques, une vingtaine de dessinateurs et peintres se sont rassemblés le samedi 30 août au matin pour la nouvelle édition de l'atelier Sketcheurs de la MJC de Blagnac, consacré cette fois-ci à l'église Saint-Pierre.

Après une présentation historique de l'église et de son environnement par les soins d'Olivier Caudron au nom de Blagnac Histoire et Mémoire, les artistes se sont éparpillés et mis à l'œuvre devant l'église ou, pour certains, à l'intérieur de l'édifice grâce à l'accord du Père Batisse, curé de la paroisse, qui a bien voulu éclairer le lieu en l'absence de toute célébration.

La revue *Blagnac Questions d'Histoire* a le plaisir d'accueillir dans ses pages deux des œuvres créées dans ce cadre.

Elles sont dues en haut à gauche à Alain Mervile et en en bas à gauche à Manuelle Couchoud.



## Les coutumes médiévales de Blagnac présentées aux Blagnacais

C'est devant une salle comble que les médiévistes Hélène Debax et Roland Viader ont présenté les coutumes du XIV<sup>e</sup> siècle de la ville de Blagnac, le 25 mars. Considérées comme en partie perdues après l'incendie de l'ancienne mairie en 1836, elles ont été retrouvées par Jack Thomas en 2020 dans une liasse aux Archives départementales. Composées de 44 articles, elles nous offrent un regard sur le fonctionnement de notre cité au Moyen-âge, les relations de la communauté villageoise avec les autres pouvoirs de la ville et l'importance du fleuve Garonne.



## Une visite avec le Réseau Social et Solidaire le 21 mai

En compagnie de sa présidente, Marie-Hélène Van Grunderbeeck, BHM a entraîné dans les rues du centre ancien une joyeuse compagnie de toutes les nationalités du monde. L'occasion pour Didier Risser-Marroix et Annie Thomas de présenter les métiers blagnacais d'antan qui sonnaient très proches pour les personnes originaires du Maroc ou de l'Afghanistan par exemple. L'occasion aussi d'admirer les techniques de construction, la place de la brique et d'échanger sur l'utilisation de l'argile partout dans le monde. Une visite pétrie d'échanges et de solidarité.



## Blagnac-Buxtehude : 40 ans d'amitié Franco-Allemande

Le 14 mai, Blagnac a fêté le quarantième anniversaire du jumelage entre notre ville et Buxtehude, la belle ville de Basse-Saxe en Allemagne. L'occasion pour l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac (AFA) d'organiser une exposition sur la construction de l'Union Européenne avec la Maison de l'Europe. Elle a été inaugurée par les autorités de la ville, l'AFA et la délégation du Deutch Franzosischer Freundschaftskreis, l'association amie allemande, en visite dans notre ville. Un évènement important à l'heure où l'Union Européenne cherche à se renforcer. Par la voix de Didier Chapuy et d'Annie Thomas, BHM a organisé pour sa part une visite du cimetière Centre pour les deux délégations où l'accent a été mis sur les sépultures évoquant les guerres qui ont opposé nos deux pays depuis 1870. Un moment émouvant et de communion.



## Les collégiens de la classe de 3ème 5 de Guillaumet ont reçu leurs revues

Notre dernière revue, la n° 69, contenait un article innovant. Celui écrit par les collégiens de la classe de 3ème A du collège Guillaumet, basé sur les lettres d'un poilu blagnacais, Jean Barthet, avec l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Sous la direction de leur professeur d'histoire, Samuel Hedde et de la documentaliste de l'établissement, Mme Meis, ils se sont interrogés sur les différents usages de l'IA et ont réalisé, grâce à cet outil, l'article que vous avez eu le plaisir de découvrir. Lors d'une cérémonie au collège, le 22 mai, Monique Lanaspèze et Annie Thomas qui ont accompagné le groupe, ont remis à chacun d'entre eux ainsi qu'au directeur du collège et à leurs enseignants un exemplaire de la revue.



## Vous voir au marché en juin

Nous vous remercions de votre accueil aux marchés de la ville exceptionnellement situés aux ramiers au début de l'été. Adhésions, discussions, propositions nous aident dans nos recherches historiques sur notre ville et ses voisines.



## De la mémoire à l'histoire, une famille espagnole face aux multiples formes d'enfermements, 1939-1945

Annie Thomas et Jack Thomas, membres de notre association ont mené des recherches sur les multiples formes d'enfermements qu'a subi la famille Républicaine espagnole d'Annie de 1939 à 1945, des camps du sud de la France à Mathausen. Le résultat de ces travaux a été présenté lors du



congrès de la Fédération historique de la Région Occitanie dans les Pyrénées-Orientales en juin et donnera lieu à une publication.

En amont du congrès, ils ont exposé les résultats de leurs recherches à deux classes de Terminale du Lycée Saint-Exupéry à l'invitation de leurs professeurs : M. Duport et Mme Carpuat, le 6 mai. Nous avons exploré ensemble la mémoire et l'histoire et la présentation a donné lieu à de multiples échanges. Merci pour cette invitation.

## Une médaille pour Didier Chapuy

Didier Chapuy a reçu des mains du maire de Blagnac la médaille de la ville, le 6 septembre, lors du repas des Présidents d'association. Une médaille, ô combien méritée pour notre trésorier-adjoint, homme dévoué à plusieurs associations, toujours disponible, généalogiste émérite et bon camarade.



## Des Journées européennes du patrimoine tous azimut !

Placée cette année sous le signe du patrimoine architectural, les JEP se sont déroulées pour BHM dans trois directions. D'abord, le 19 septembre avec l'opération « Les enfants du patrimoine ». Monique Lanaspèze et Annie Thomas ont entraîné une classe de la Calandreta de la Côte Pavée sur les bords de la Garonne à la découverte de la géographie et de la riche histoire de notre fleuve et des ramiers. Une visite pleine d'animation avec des enfants curieux et intéressés.



## Vous voir au marché en juin

Nous vous remercions de votre accueil aux marchés de la ville exceptionnellement situés aux ramiers au début de l'été. Adhésions, discussions, propositions nous aident dans nos recherches historiques sur notre ville et ses voisines.

## La photothèque collaborative

Le 20 septembre, BHM a participé aux côtés des services de la ville et du Club des Cartophiles de Midi-Pyrénées à la présentation de la photothèque collaborative qui vient d'être mise en place (voir page XXX). Enfin, la journée s'est clôturée par une conférence animée par Didier Risser-Maroux et Annie Thomas. Intitulée : « construire en briques et galets, l'exemple de Blagnac », elle s'est déroulée aux Archives départementales de la Haute-Garonne à l'invitation des Amis des archives dans une salle pleine à craquer et en présence d'un public très motivé pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine.

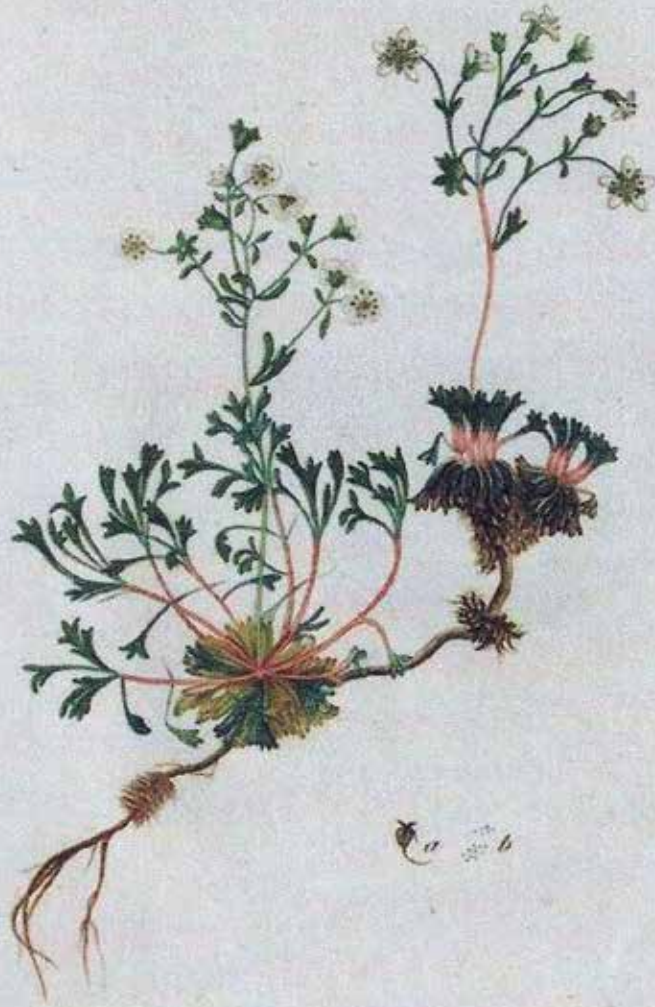


## Saint-Lys et Blagnac, un héritage commun avec la brique en partage

Grâce à des associations historiques de Saint-Lys, BHM était invitée le 26 septembre à animer la première édition de l'année 2025-2026 des Rendez-vous de l'histoire. L'occasion de présenter là aussi nos travaux sur l'opus spicatum à Blagnac et de manière plus générale les constructions en briques et galets et de partager avec nos hôtes et les participants la volonté de protéger et de valoriser ce style architectural, une grande part de notre identité régionale. Cela passe par des politiques publiques plus entrepreneurantes, un plan global de protection et de valorisation de ce bâti menacé, en particulier l'architecture vernaculaire. Un appel aux communes, à la Métropole toulousaine et au Conseil départemental !



Tab. 33.



Tab.

*Saxifraga intricata.*

*Laferrerie pinx.*

*F. Duranseau sculp.*



*Saxifraga intricata* Lapeyrouse (1801)  
Herbier Lapeyrouse conservé au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (Photo JT)